

JOURNAL HEBDOMADAIRE
PARASSANT
Tous les VENDREDIS

Le Clairon

PUBLIÉ PAR
L'imprimerie Yama
INCORPORÉE.

UNE FETE PATRIOTIQUE

Le cercle social J. O. Dion de Chambly a eu une excellente idée en décidant de fêter cette année l'anniversaire de la grande assemblée de Saint-Charles, qui eut lieu en octobre 1837.

Cette mémorable assemblée fut celle qui précéda de quelques jours la phase la plus aigüe des Troubles de 1837. Le grand Papineau fut la grande figure de cette réunion patriotique. Cette assemblée est connue dans l'histoire sous le nom d'Assemblée des Six Comtés. Ces six comtés formaient une espèce de fédération pour protester contre le gouvernement anglais qui avait accordé des subsides au gouvernement du Bas-Canada contre la volonté des représentants du peuple, à l'assemblée législative qui les avaient formellement refusés ; parce que le gouvernement ne voulait pas se rendre à certaines demandes de l'assemblée pour assurer à notre pays le gouvernement responsable.

Les six comtés fédérés étaient ceux de St-Hyacinthe, Rouville, Verchères, Chambly, Richelieu et l'Acadie qui porte aujourd'hui le nom de St-Jean. L'assemblée tenue à Saint-Charles le fut en dépit d'un édit du gouvernement prohibant la tenue des assemblées publiques dans le pays.

Le discours de Papineau fut très modéré ; il recommandait de tâcher d'obtenir les réformes que réclamaient les patriotes par des moyens constitutionnels. Les autres orateurs n'usèrent pas cependant de la même modération et ils firent des harangues qui rappelaient un peu celles des grands orateurs français durant la période révolutionnaire.

On planta un mai de liberté en chantant des hymnes patriotiques.

L'assemblée fut tenue sur le terrain du Dr. Duvert et les vieux de Saint-Charles se rappellent encore le vieux chêne qui abritait la tribune des orateurs et qui porta le nom de chêne de la liberté jusqu'au moment où, devenu dangereux pour la sécurité publique, l'arbre qui fut témoin des plus brillants espoirs des patriotes au cours de cette assemblée tomba sous la hache de ses maîtres comme plusieurs patriotes mémorables eux-mêmes tombèrent le 23 novembre 1837 sous la mitraille des soldats du gouvernement despotique qu'il voulait remplacer par une administration responsable comme celle dont nous jouissons aujourd'hui grâce en grande partie au dévouement des Fils de la Liberté dont un grand nombre périrent sur le champ de bataille, dont plusieurs furent exilés et quelques-uns moururent sur l'échafaud.

L'assemblée de dimanche se tiendra en souvenir de cette démonstration de 1837. Les mêmes six comtés seront représentés par leurs députés actuels à l'assemblée législative et par le conseiller législatif de la division Rouville qui présideront conjointement la réunion qui se tiendra au même endroit qu'elle fut tenue en 1837, c'est-à-dire sur l'ancienne propriété du Dr. Duvert qui appartient aujourd'hui à M. Arthur Rémy.

Le conseiller législatif de la division Rouville, M. le Dr. Ernest Choquette, avec le concours du député de Saint-Hyacinthe, M. T. D. Bouchard ont obtenu de la société des Monuments Historiques de la Province le don d'une plaque historique commémorative de cette fameuse assemblée et elle sera inaugurée dimanche prochain au cours de la réunion patriotique.

M. T. D. Bouchard, pour donner plus d'éclat à cette fête, a retenu les services de la fanfare Philharmonique qui fera de la musique au cours de l'après-midi. Il y aura des discours de prononcés par le Dr. Choquette, et MM. les députés Bouchard, de Saint-Hyacinthe, Richard, de Verchères, Lafrenière, de Richelieu, le Dr. Bernard, de Rouville, Thurber, de Chambly et le Dr. Bouthillier de St-Jean et d'autres personnes.

Souhaitons que tous ceux de notre population qui peuvent le faire se rendront à cette assemblée pour manifester leur admiration à ceux à qui nous devons en grande partie les libertés constitutionnelles dont nous jouissons aujourd'hui.

On peut se rendre à Saint-Charles sur des bons chemins en passant par Ste-Madeleine ou St-Hilaire. L'assemblée commencera à deux heures de l'après-midi.

CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 6 OCTOBRE 1926.

Sont présents les échevins Guillet, Demers, Lalime, Hébert, Godbout, Richer et Chevalier, formant quorum sous la présidence de M. Guillet, maire-suppléant.

Les minutes de la dernière séance sont lues et approuvées.

L'avis de motion du règlement numéro 356 est continué à la prochaine séance.

Les plaintes de MM. Paul Lussier, Victor Hébert et Lionel Leblanc demandant la correction de la liste des électeurs sont produites et il est proposé par l'échevin Godbout, secondé par l'échevin Demers que le Conseil procède à l'examen et à la correction de la liste des électeurs pour l'Assemblée Législative lors de la prochaine séance du 20 octobre et que le greffier reçoive instruction de publier et de signifier à cette fin les avis requis par la loi. — Adopté.

Lecture ayant été donnée des soumissions pour la confection des pantalons des constables, il est proposé par l'échevin Godbout, secondé par l'échevin Hébert, et résolu à l'unanimité que le contrat soit

accordé à M. J. A. N. Brédeur, le plus bas soumissionnaire, au prix de \$10.25 l'unité, et aux conditions mentionnées en date du 21 septembre, 1926.

Sur la motion de l'échevin Lalime, il est résolu à l'unanimité que le contrat pour la fourniture des chaussures soit accordé à M. J. D. Desrosiers, au prix de \$7.00 la paire et conformément aux stipulations de la demande de soumissions en date du 21 septembre, 1926.

Un rapport sur le coût de l'eau par mille gallons soumis par le surintendant de l'école est lu et laissé sur la table pour étude.

Le rapport du greffier de la cour du Recorder est lu et déposé dans les archives.

Le rapport du chef de police sur les opérations des départements de feu et de police pendant le mois de septembre est lu et déposé aux archives.

Sur la motion de l'échevin Richer, secondé par l'échevin Hébert, il est résolu à l'unanimité que l'usage de la salle occupée autrefois par le bureau du Conseil au marché soit accordée gratuitement au Conseil des Arts pour tous les samedis soirs afin qu'il y soit donné un cours de solfège.

Sur la motion de l'échevin Godbout, secondé par l'échevin Demers, il est résolu à l'unanimité que M. Gérard Petit soit engagé comme constable et pompier aux conditions ordinaires.

Sur la motion de l'échevin Richer, secondé par l'échevin Hébert, il est résolu à l'unanimité que le greffier soit autorisé à écrire à M. Hector Chartier pour le féliciter de la façon vraiment remarquable dont il a contribué à l'embellissement de notre ville par des fleurs.

Les comptes sont lus, approuvés et la séance s'ajourne au 20 octobre.

ENTREFILETS.

M. MEIGHEN A FAIT SES MALLES ET ON LUI CHERCHE UN SUCCESEUR. — OPINIONS SUR M. KING. — NOS REPRESENTANTS A LA CONFERENCE IMPERIALE.

M. Meighen a fait ses malles. Il n'envie plus le poste de leader. Libre, il va méditer sur les inventions qui rendent les hommes célèbres comme Edison, par exemple. Il approfondira, à ce qu'on rapporte, la psychologie politique afin de trouver le moyen, durant ses vacances, d'être élu, une fois dans sa vie, premier ministre par le peuple.

Beaucoup de ses amis se perdent en sentences sur les causes de sa défaite et de celle du parti dont il était le chef dévoué. Certains fanatiques toriens affirment que ses visites aux évêques lui ont nui ; d'autres, qu'il avait un programme de si et de mais ; d'autres, comme la "Gazette", lui reprochent avec raison son discours de Hamilton qu'il n'a jamais le courage d'expliquer en chambre et dans la dernière campagne électorale. Voici ce que dit la Gazette : "Even the Hamilton declaration did nothing to strengthen the conservative position in Quebec and its failure to impress the French-Canadian voters can hardly be cited to their discredit." "La déclaration de Hamilton n'a produit aucun effet pour renforcer la position du parti conservateur dans la province de Québec et si les Canadiens-Français n'en ont point tenu compte, ils n'en peuvent être blâmés." Le "Mail" en veut aux incompetents qui ont engagé M. Meighen à brusquer l'appel au peuple en 1921, à s'abstenir de visiter Québec, en 1925 et à prononcer son fameux discours de Hamilton.

Il est certain que la déclaration de M. Meighen à Hamilton lui a fait tort à plus d'un point de vue, surtout pour ce qui est de l'alliance tragico-comique de Arthur-Easy-Off. Ces deux maîtres ont fraternisé publiquement cette année et leurs courbettes reçurent le châtiment mérité. L'on sait qu'Easy-Off posait comme principe de cette union, l'évolution impériale de M. Meighen mort-né dans son envolée de Hamilton. Cette embrassade et cette explication que les principaux organes conservateurs viennent de condamner et de flétrir ouvertement prouvent que M. Meighen a été pesé dans la balance électorale depuis Hamilton et trouvé trop léger.

M. Meighen avait cependant l'esprit combattif du chef de parti. Son intuition à saisir le point faible d'un argument en faisait un débater redouté. Mais il n'a jamais eu la flamme qui remue et convainc l'auditoire. Tout est froid dans son débit et sa pensée est peu communicative. Nous croyons que des alliances lui ont nui durant les élections dernières. Certainement que les coups en bas de la ceinture qu'ont portés MM. Nicholson & Kent ne l'ont pas beaucoup aidé. Ce qui a été cause surtout de la défaite de son parti et de sa mort dans l'opinion du Québec ce fut l'abstention de son chef qui n'a pas traité les questions qui nous intéressaient souverainement. Des lettres ouvertes lui furent adressées, mais il se garda bien d'y répondre. Il aurait pu expliquer son attitude sur les questions constitutionnelles et impériales, en matières scolaires albertaines ; dire qu'il des deux, lui ou Easy-Off avait converti l'autre à ses opinions, mais rien en ce sens ne fut fait. Peut-être que le silence est d'or, mais en cette circonstance il eut l'injustice de refuser à l'électorat de cette province le piédestal où il aurait pu asseoir une opinion définie sur le programme de la politique conservatrice.

Plusieurs noms sont mentionnés dans les journaux toriens pour remplacer M. Meighen. Celui de l'hon. Henry Drayton apparaît en premier lieu. C'est un gentilhomme qui n'a pas la poigne de fer nécessaire à un chef de parti. M. Bennett revient souvent sur le tapis. Si ce choix est ratifié par le caucus conservateur, nos compatriotes d'Alberta n'ont qu'à bien se tenir ; car M. Bennett fut un des plus fer-

vents agitateurs pour prolonger et accentuer les dissensions et la campagne orangiste contre nos frères albertains et il promit, au nom du parti conservateur, de remettre à l'Alberta les ressources naturelles y compris les terres et fonds scolaires sans conditions gênantes. Le Toronto Daily Star mentionnait M. Hocken, ce pur des purs, ce mange-Canadiens-Français dont les écrits honteusement fanatiques dans l'Orange-Scintil qui fulmine sous sa direction et dont le cri de "Hands Off, Alberta !" ne sont pas prêts de s'éteindre. M. Cahon fut mentionné, ces jours derniers. C'est un homme pondéré et sincère et qui offre un des plus fidèles portraits des Cartier et des MacDonald. Mais aux yeux des toriens il aura peut-être le tort d'être de Montréal et surtout celui d'un esprit droit qui sait accorder à la minorité ce qui lui revient sans qu'on soit obligé de lui répéter pour la millième fois que le verbe de France a droit de fleurir à l'ombre du drapeau britannique et que l'érable doit grandir, en harmonie avec l'Union Jack en respirant le souffle du fair play britannique.

Le Mail espère que les "shallow men", "politiciens étroits", n'auront pas de chance à se servir de leur prétendue supériorité pour imposer au parti conservateur un chef de leur vouloir.

M. Meighen parti, M. King arrive. Il forme son ministère et tous constatent que les différentes parties du pays sont représentées. MM. Dunning et Forke représentent l'Ouest et les liens d'une politique nationale se resserreront davantage. Pour le moment la Conférence Impériale soulève de nombreux commentaires. Certains journaux ont même précédé M. King sur ce point en disant que la situation épineuse de M. King avec l'ex-gouverneur général motiverait son refus d'assister à la Conférence. Le "Truth" n'y va pas de main morte. Il confond les Canadiens avec les "Natsy People". C'est une drôle d'entrée en matière à l'égard de nos représentants à la Conférence Impériale, mais nous n'en avons cure. Il est vrai que le Spectator de Londres déplore la campagne éhontée qu'ont suscitée certaines plumes impérialistes à l'égard de M. King et que le "Manchester Guardian" croit que l'Angleterre devrait envoyer un de ses croiseurs les plus rapides pour permettre à M. King d'arriver à temps à la Conférence Impériale. Vraiment on ne peut être plus aimable. Par contre certains périodiques ont prouvé qu'ils étaient habitués à vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué ; mais M. King d'un seul trait a tué l'ours et leur a laissé la peau qui ne vaut pas cher, vu qu'elle est hors de saison. M. King, en effet, aussitôt après son assermentation comme premier ministre du Canada déclara que son intention était toujours d'assister à la Conférence Impériale ; mais qu'il avait dû attendre d'être appelé à prendre les rênes du pouvoir avant de faire part de ses intentions. Cette logique de M. King, il en a donné une preuve frappante au commencement de cette année, en refusant d'émettre des déclarations publiques sur les affaires gouvernementales avant d'être élu par le peuple. Il l'a fait encore dernièrement et les journaux qui en ont profité pour déverser sur l'opinion publique des nouvelles fallacieuses en ont été quittes pour une purgation en règle.

M. King ira donc à la Conférence Impériale en compagnie du chef de la députation canadienne-française, l'hon. Ernest Lapointe, ministre de la justice, et de l'hon. C. P. Larkin, haut-commissaire du Canada à Londres. Ils s'embarqueront pour Londres à bord du "Mégantic" à Québec, samedi.

Quant à l'opinion de M. King sur notre situation dans le rôle international et nos rapports avec la mère-patrie, nous savons que sa politique est "Le Canada pour les Canadiens" et "Les Canadiens pour le Canada". Ceux qui ont suivi, lors de la dernière session, les amendements de M. King et ses vives réparties en faveur de notre autonomie comme nation ayant un statut national complet et pouvant légiférer quant à ses relations directes avec l'extérieur, savent que nous avons en lui le champion de nos libertés et le porte-parole distingué et sincère de notre attachement et de notre fidélité inébranlables à la mère-patrie.

Beaucoup de questions seront discutées et creusées à la Conférence. On nous assure que des comptes rendus détaillés seront communiqués à la presse. Ce ne sera pas un mal, car il est d'une importance suprême que tout le monde sache ce qui se brasse dans la marmite impériale. Il sera intéressant, par exemple de savoir au juste quelles seront les relations constitutionnelles entre le Canada et la mère-patrie, afin que l'erreur regrettable de juin dernier ne se répète plus. Certains jingoïsmes sont déjà aux abois du fait de la proposition d'un ministre plénipotentiaire canadien à Washington. Ils pourront lire avec avantage les paroles mêmes de M. Bonar Law qui disait, au nom du roi, le 10 mai 1920, aux Communes anglaises : "Durant l'absence de l'ambassadeur (d'Angleterre), le ministre canadien prendra charge de toute l'ambassade (il s'agit de Washington) et représentera les intérêts impériaux autant que canadiens." Pour ce qui est des intérêts impériaux, la mère-patrie ferait aussi bien d'y voir seule, quant aux intérêts directs du Canada, notre Dominion possède des hommes d'unement qualifiés pour signer ses traités et régler ses propres affaires internationales. L'hon. Lapointe a déjà signé à la Maison Blanche deux traités entre le Canada et les Etats-Unis. Personne n'a attrapé une méningite de ce fait et nul doute que le choix de M. Vincent Massey sera bien vu à la Conférence Impériale. En 1918, puis la grande guerre les dominions jouissent d'une parfaite autonomie, autrefois en puissance, et dorénavant en acte, pour le moins.

Pour ce qui est de l'immigration, l'hon. Forke a fait

Suite à la page 8

LE RETOUR A LA PROSPERITE

Depuis la fin de la guerre, a-t-on assez parlé des difficultés de toute sorte que le commerce et l'industrie devaient surmonter pour réaliser quelque progrès et même simplement maintenir leur position? A-t-on assez glosé sur l'espèce de stagnation dans laquelle les affaires d'une façon générale croupissaient et l'extrême lenteur avec laquelle s'effectuait le retour à la prospérité? Avait-on toujours raison de s'abandonner ainsi à un pessimisme déprimant? Nous ne serions pas prêts à l'admettre. Il nous souvient d'une étude entre beaucoup d'autres publiées au cours de ces années et dans laquelle, l'auteur, n'ayant ni de bonnes ni de mauvaises raisons de voir les choses autrement qu'elles n'étaient, démontrait, chiffres à l'appui, que le mal dont chacun se plaignait était au moins autant dans les esprits que dans les faits. Nous ne sommes pas de ceux qui croient à la toute-puissance de l'optimisme, de l'optimisme envers et contre tous, de l'optimisme à sens et à contre-sens. Mais nous ne croyons pas davantage au pessimisme érigé en dogme. Le ressort moral intervient pour une large part dans la mise en oeuvre des forces diverses dont l'action coordonnée engendre la prospérité. Si, par de vaines elanements, on brise ce ressort, on détruit du même coup un des plus puissants facteurs du progrès matériel. A l'heure actuelle, pendant que de toute part on salue avec plaisir l'aurore d'une ère de prospérité, reconnaissable d'ailleurs à des indices non équivoques, des voix se font encore entendre qui écrient à la ruine et à la misère. Pourquoi briser ainsi l'élan de toute une population qui, se reprenant à espérer et à croire, se remet au travail avec l'ardeur qui assure les grands succès?

Parmi les indices les plus évidents du retour définitif de la prospérité au Canada, nous voulons signaler les suivants, de la valeur desquels, croyons-nous, personne ne doutera.

—Et d'abord, l'agriculture, notre plus grande industrie, celle qui est à la base de notre organisation économique et qui commande pour ainsi dire à l'activité du pays tout entier. L'abondance de la récolte de 1925 s'est traduite aussitôt par une reprise générale des affaires dans tous les domaines. Encouragé, stimulé par des perspectives plus brillantes, chacun relevait la tête, se reprenait à espérer et se livrait au travail avec un ardeur renouvelée. Grâce à elle et grâce au courant de confiance qu'elle a déclenché, nous avons assisté à une montée très rapide de notre commerce. A l'heure actuelle, de tous les pays du monde, les Etats-Unis, compris, le Canada est celui qui, toutes proportions gardées, a la plus forte balance commerciale. Et cette balance de \$400,000,000 nous est favorable. Il ne faudrait pas croire cependant que ce résultat tient uniquement à l'abondance de notre production agricole, puisqu'aussi bien nous exportons plus de produits fabriqués que nous en importons.

L'année en cours nous gratifie encore d'une récolte supérieure à la moyenne. C'est la promesse que le pays continuera de progresser, sa situation économique de s'améliorer, que des jours prospères succéderont à des jours de privation. Lesquels avaient succédé à une période dont, après tout, nous ne devons pas nous plaindre. Nous comptons de la situation prévalant et qui prévaudra dans les autres parties du

Canada, notre plus grande industrie, celle qui est à la base de notre organisation économique et qui commande pour ainsi dire à l'activité du pays tout entier.

Après le dur labeur quotidien, rien ne vaut, pour restaurer les forces, cette boisson saine, à la fois apéritive et tonifiante, qu'est le

Gin Canadien Melchers Croix d'or

« Fabriqué à Berthierville, Qué., sous la surveillance du Gouvernement Fédéral, rectifié quatre fois et vieilli en entrepôt pendant des années.

TROIS GRANDEURS DE FLACONS
Gros: - 40 onces \$3.65
Moyens: 26 onces 2.55
Petits: - 10 onces 1.10

The Melchers Gin & Spirits Distillery Co., Limited - Montréal

Distillerie à Berthierville



fabrication des pâtes de bois et du papier. Ainsi que nous le disons dans une autre colonne, le Canada se classe premier parmi les grands producteurs de papier du monde, ayant supplanté l'année dernière son plus puissant concurrent, les Etats-Unis. C'est une industrie qui attire chez nous les millions étrangers, donne de l'emploi à des milliers de travailleurs, crée de la richesse et assure des débouchés à notre commerce. L'année en cours enregistre la construction de nouvelles fabriques, l'agrandissement d'usines existantes et la mise en oeuvre de nouvelles réserves forestières. L'activité règne. On se demande même si, au train où vont les choses, nous n'allons pas trop vite, si nous ne nous acheminons pas vers l'épuisement prochain de nos forêts.

—Et que dire des progrès de l'industrie hydro-électrique depuis quelques années. L'aménagement des chutes d'eau absorbe annuellement des dizaines de millions de dollars. Si bien, qu'à l'heure actuelle, l'utilisation de l'électricité vaut au pays une économie annuelle de quelques \$386,138,520, somme que, sans nos chutes d'eau, nous devrions verser en achat de combustible. Et nous ne faisons pour ainsi dire que de commencer: le quart seulement de la force disponible est capté. L'abondance de l'énergie motrice à bon marché attire chez nous des industries étrangères et favorise l'expansion économique du pays. Ce qui se passe actuellement dans la région du Lac St-Jean illustre bien ce que nous venons de dire. En 1925, 719,000 h.p. furent aménagés, portant le total à 4,290,000 h.p., auquel on ajoutera cette année 250,000 h.p.

—Quatrième indice: l'activité du bâtiment. Nous avons donné ici même à diverses reprises, des statistiques qui révélaient une activité sans précédent même avant la guerre, durant la période que l'on se plaît encore à appeler l'âge d'or du Canada. 1926 dépassera 1925, qui pourtant marquait une avance considérable sur les années précédentes. Fait à noter: l'activité se manifeste surtout dans la construction lourde: usines, établissements de commerce, édifices publics, routes, etc. Or, — rappelons-nous le vieux dicton? — quand le bâtiment va, tout va. On construit pour l'avenir. Le fait

d'engager des capitaux considérables dans la construction d'usines, d'établissements de commerce, etc., démontre que le public a confiance en l'avenir industriel et commercial du pays. Sans compter que l'activité du bâtiment suppose celle des industries connexes. C'est un courant d'affaires qui se concrétise dans l'érection de nouvelles usines, de nouveaux édifices, de nouvelles routes, de nouvelles résidences.

Voilà des faits sur lesquels nous désirons particulièrement attirer l'attention. Il en est d'autres: les progrès de l'industrie minière par exemple, de l'extraction de l'or et de l'argent en particulier. Le Canada se classe aujourd'hui au rang des plus grands producteurs d'or du monde. La mine est une source de richesses qui, pour n'être pas accessible à tous, n'en est pas moins fort importante.

Si nous examinons la situation économique sous tous ses angles, en la comparant avec celle des années dernières, nous constatons partout une avance sensible, un rétablissement sinon complet, du moins très réconfortant et très prometteur. Nos chemins de fer par exemple, depuis si longtemps languissants, surmontent une à une leurs difficultés. C'est la conséquence directe de l'amélioration industrielle et commerciale. La finance publique de son côté se clarifie, s'assainit. La dette du pays commence à décroître; le contribuable a pu bénéficier d'un premier dégrèvement d'impôt. mieux encore: le pays, depuis deux mois, est revenu effectivement à la libre circulation de l'or, suspendue en 1914. Cette mesure n'aura sans doute pas une influence très grande dans les circonstances présentes. Mais elle est un témoignage; elle replace le Canada dans la situation où il était avant la guerre. Le commerce a besoin d'une monnaie saine: notre dollar fait prime sur tous les marchés; il a besoin d'une monnaie universellement acceptée: le retour à la libre circulation de l'or nous rend cette monnaie, l'or étant le médium d'échange universellement reconnu.

Bref, un peu partout apparaissent des signes évidents de prospérité. Les esprits s'affranchissent du pessimisme qui trop longtemps les a retenus ou égarés. Un courant

Les Rhumes des Enfants Soulagés par des Vapeurs

L'usage fréquent des médicaments internes est nuisible aux estomacs délicats des enfants

Toutes les mères désirent que leurs enfants jouent au dehors, ils deviendront ainsi bien portant et fort. Mais des rhumes fréquents sapent leur vitalité, causant des retards dans leurs classes, les rendant chétifs et délicats.

Les mères qui font usage du Vicks VapoRub pour les rhumes trouvent que les enfants peuvent jouer au dehors par tous les temps et que leur rhume est généralement enrayé en une nuit.

Appliqué extérieurement, Vicks agit comme un cataplasme ou un emplâtre. De plus, ses ingrédients sont vaporisés par la chaleur du corps et directement inhalés aux voies respiratoires. Cette double action soulage rapidement, même les rhumes les plus obstinés.

Plus de 21 millions de pots sont employés annuellement. En vente dans toutes les pharmacies.

VICKS
VAPORUB

de confiance s'établit: générateur d'enthousiasme raisonné, il entraîne à l'action. Peu à peu l'organisme économique du pays, longtemps alourdi et déprimé, se remet en place, reprend son mouvement normal. La période d'hésitation, de prudence timide, de craintes souvent injustifiées semble définitivement résolue. Une période de nouvelle s'ouvre qui promet au jeune pays que nous habitons des progrès rapides, sans parallèle dans son histoire. Mais encore faut-il que l'on ne s'applique pas inopinément à détruire la confiance à mesure qu'elle monte, à briser l'élan de la population à mesure qu'il s'affirme. Les sonneurs de fausses alarmes font plus de mal qu'ils ne semblent s'en rendre compte. A l'heure actuelle, tout Canadien devrait, croyons-nous, faire sienne la devise suivante que nous empruntons en l'adaptant à une entreprise américaine: "Faith in Canada and courage to back it". Nul pays au monde ne peut mieux que le nôtre justifier et récompenser la foi que l'on placera en son avenir.

De "La Rente"

ABONNEZ-VOUS AU
JOURNAL LE CLAIRON

EDWARDSBURG
CROWN BRAND
SIROP DE MAÏS

AU menu des jours maigres, pour la collation des enfants, le matin au déjeuner, dans la cuisine—ce sirop s'impose par sa saveur et sa qualité. Rien d'étonnant qu'il soit devenu le préféré de la bonne ménagère canadienne. En vente partout en bidons de 2, 5 et 10 livres Demandez-le.

THE CANADA STARCH CO LIMITED MONTREAL

MAGASIN DE HAUTES NOUVEAUTES

Il est reconnu que pour avoir le plus grand choix d'Etoffes à Robes, Soies de Fantaisie pour Blouses, Garnitures, Collets, Dentelles Sacoques, etc., il faut visiter le magasin BERGERON & SICOTTE

Un immense assortiment d'Indiennes, Ducks, Mousselines, Orgrandis des couleurs les plus nouvelles; aussi Cotonnades de toute sortes.

TAPIS ET PRELARDS.

Notre département de Tapis et de Prelards est reconnu comme étant le plus considérable en ville.

Nous attirons votre attention sur nos Tapis tout-laine de la marque "MAPLE LEAF" supérieur à tout autre tapis de ce genre comme couleur et durabilité.

Tapis de foyers, Prelards jusqu'à 4 verges de large. Portières, Rideaux, Tapis lavables, etc.

UNE VISITE VOUS CONVAINCRA

BERGERON & SICOTTE
ST-HYACINTHE

A VENDRE

BEAU BOIS FRANC — 3 pds., la plus forte partie en merisier, livré et coupé dans vos cours à 2 coupes pour \$8.50 la corde seulement.

BOIS GAZE. — Nouveau Combustible pour faire votre cuisine rapidement. S'allumera instantanément. Poêle et fournaise au bois ou au charbon aucun danger à s'en servir. Essayez-le, 2 sacs pour 25c ou \$1.00 pour 12 sacs. Livré à domicile.

CHARBON DE BOIS (CHARCOAL). — Célèbre Charbon Brand. Un des meilleurs sur le marché. Prix: 15c le sac ou \$1.50 pour 12 sacs. Livré à domicile.

.... Désirez-vous avoir du bois bien sec durant la mauvaise saison? Nous en avons au delà de 1000 cordes sous nos hangars. Coupé et débité en 6-9-12 pouces; toutes les sortes que vous puissiez désirer. Nos prix sont raisonnables. Crédit ou Comptant, vous serez les bienvenus. Pour faire des bons marchés allez chez

L. A. Plante

30 rue Concorde - Tél. 602 - St-Hyacinthe, P. Q.

IMPORTANT

Avez-vous en mains des obligations

5 1/2%

PROVINCE DE QUEBEC

Echéant le 1er mai 1936

Ces obligations, seront rachetées le 1er novembre prochain par le gouvernement provincial. Après cette date, il n'y aura plus d'intérêt sur ces obligations et les coupons seront nuls et sans effet.

**NOUS POUVONS DES MAINTENANT VOUS
LES REMBOURSER AU PAIR PLUS L'INTERET
ACCRU OU VOUS LES ECHANGER POUR
D'AUTRES OBLIGATIONS.**

La CORPORATION des OBLIGATIONS MUNICIPALES

BENÉ DUPONT Président 16 CÔTE DE LA MONTAGNE, QUÉBEC
J.W. SIMARD Vice-Président 7 PLACE D'ARMES MONTREAL
Téléphone 6932 Téléphone Main 1824

**ABONNEZ-VOUS AU JOURNAL
LE CLAIRON**

SAINT-FRANÇOIS ET LES OISEAUX.

La mort de Saint François d'Assise, survenue il y a sept cents ans, a marqué les débuts d'une révolution dans les rapports de l'homme avec les oiseaux que les dernières années n'ont fait qu'accentuer par la création de sanctuaires dans toutes les parties du monde. Il a toujours existé par l'univers des personnes dont la vie a été adoucie et purifiée par l'amour des oiseaux et dont l'inspiration, la fidélité, la joie et l'amour ont été maintenus et renouvelés en présence de ces douces créatures par l'immortelle mémoire de Saint François d'Assise.

"Et vous, François, grand Saint, bénisseur de nos ailes,
Prédicateur des Hirondelles,
Confesseur des Pinsons....

Rêveur
Qui crûtes à notre âme avec tant de ferveur
Que notre âme, depuis, se forme et se précise....
Priez pour nous !"

ROSTAND

Du sublime esprit auquel se soumit Saint François dans une si belle humilité, l'esprit du Christ, a découlé une puissance mystérieuse qui est réfractaire à toutes les controverses, animosités ou faussetés, soit au vilain amalgame qui a défiguré l'histoire du monde. En sa présence, l'homme comprend qu'il est en contact avec la plus grande puissance du monde, celle de l'amour, force qui constitua pour Saint François le secret de sa vie et de sa religion, lui valant son immortalité, et qui exerce encore les plus généreux sentiments qui puissent jamais vibrer dans le cœur des amis des oiseaux. Les contemporains de Saint François ne sont que mentionnés dans l'histoire. Ils n'ont rien laissé qui puisse être utile aux générations. Saint-François, comme le Christ, nous a doté d'un esprit susceptible d'aimer, faculté qui ne nous a jamais fait défaut, qui purifie le cœur des hommes et ranime leur âme alors que toute autre puissance faillirait. Nombreux sont les chasseurs de renom qui ignorant presque leurs propres sentiments ont pendant une grande partie de leur vie violé les solitudes en y faisant entendre les détonations des fusils, mais qui venus un jour en contact avec le protecteur des oiseaux se sont départis de leurs armes "au nom bien-aimé de Saint François d'Assise".

On dit qu'il y a cent ans Goethe fit une visite à la petite ville ombrienne d'Assise ; il accorda quelques minutes d'attention au portique de l'ancien temple de Minerve puis s'éloigna. Très peu de chose était digne de le retenir. Aujourd'hui trois grands hôtels peuvent à peine suffire à accommoder la foule des visiteurs de toutes nationalités qui accourent à Assise pour Pâques. Ils ne vont pas voir le temple de Minerve ; il y en a de mieux à Rome ou ailleurs. Ils se rendent à Assise parce que c'est la patrie de Saint François et pour y visiter le sanctuaire d'oiseaux. Ce sanctuaire se trouve à un mille de la ville et ses murs qui portent l'inscription "Chasse strictement prohibée" renferment un minuscule monastère. Un prêtre désigne un vieil îlex sous lequel Saint François avait l'habitude de converser et de chanter avec les oiseaux. Ce sanctuaire constitue un vrai monde de chanteurs. Le voyageur qui donne cette description conclut en disant : "Le fait que le plus grand ami des oiseaux a préféré cette place à toute autre donne une plus charmante et pure signification aux familières mélodies des fauvettes à tête noire, des troglodytes et des pinsons". Ici Saint François vit encore dans les esprits rendus meilleurs par sa présence.

Quand pour son "Chanteclerc" Rostand se livra à l'étude des mystérieux sentiments des oiseaux, il trouva impossible de les séparer de leur saint bien-aimé. Il est probable que dans toute la littérature, y compris "Petites Fleurs" et "Little Plays of St. Francis" de Housman, il n'y a rien de comparable à la prière des oiseaux de Rostand comme expression des sentiments de Saint François.

DIEU DES PETITS OISEAUX

Dieu des petits oiseaux !... Dieu des petits oiseaux !...
Qui pour nous alléger mis de l'air dans nos os
Et pour nous embellir mis du ciel sur nos plumes,
Merci de ce beau jour, de la source où nous bûmes,
Des grains qu'ont épluchés nos becs minutieux,
De nous avoir donné d'excellents petits yeux
Qui voient les ennemis invisibles des hommes,
De nous avoir munis, jardiniers que nous sommes,
De bons petits outils de corde, blancs ou noirs,
Qui sont des sécateurs et des échenilloirs....

Demain, nous combattons les chardons et les nielles
Pardonnez-nous, ce soir, nos fautes vénielles
Et d'avoir dégarni deux ou trois groseilliers.

Pour que nous dormions bien, il faut que vous ayez
Soufflé sur nos yeux ronds que ferment trois paupières.
Seigneur, si l'homme injuste, en nous jetant des pierres,
Nous paye de l'avoir entouré de chansons
Et d'avoir disputé son pain aux charançons,
Si dans quelque filet notre famille est prise,
Faites-nous souvenir de Saint François d'Assise
Et qu'il faut pardonner à l'homme des réseaux
Parce qu'un homme a dit : "Mes frères les oiseaux".

Et vous, François, grand Saint, bénisseur de nos ailes....
Priez pour nous !

Prédicateur des Hirondelles,
Confesseur des Pinsons....

Priez pour nous !
Rêveur
Qui crûtes à notre âme avec tant de ferveur
Que notre âme, depuis, se forme et se précise....
Priez pour nous ! Obtenez-nous, François d'Assise,
Le grain d'orge, le grain de blé, le grain de mil !
Ainsi soit-il ! Ainsi soit-il ! Ainsi soit-il !

Son amour des oiseaux se manifeste encore sept cents ans après sa mort, non seulement sur un continent mais par l'univers entier puisque les sanctuaires d'oiseaux créés dans l'intérêt de leur protection se trouvent dans tous les pays et que le Canada pour sa part en compte des douzaines.

Le meilleur moment de la journée



LORSQUE sur le coup de midi, l'ouvrier s'arrête, après une dure demi-journée de travail, pour se reposer et se reconforter en vue de l'autre demi-journée qui lui reste à faire, c'est alors qu'il trouve une source d'énergie nouvelle dans une bouteille de bonne vieille bière !



DAWES
BLACK HORSE
BIERE ET PORTER



EXPOSITION DE ST-HYACINTHE

3 et 4 Août 1926.

LISTE DE PRIX

Suite du numéro précédent

Brebis de 1 an. Beaugard Damase 1er, Ferme Bellevue 2e, Chabot Arthur 3e.

Brebis de l'année. Chabot Arthur 1er, Chabot Raoul 2e, Beaugard Damase 3e, Darsigny Jos. 4e.

Troupeau de 3 brebis et 1 bœlier. Beaugard Damase 1er, Chabot Arthur 2e, Ferme Bellevue 3e.

Leicester — Bœlier de 2 ans et plus. Beaugard Hector 1er, Malo Hector 2e.

Bœlier de 1 an. Beaugard Hector 1er, Darsigny Joseph 2e.

Bœlier de l'année. Beaugard Hector 1er, Jalbert Amédée 2e.

Brebis 2 ans et plus. Beaugard Damase 1er, Beaugard Hector 2e, Jalbert Amédée 3e.

Brebis de 1 an. Jalbert Amédée 1er, Malo Hector 2e, Darsigny Joseph 3e.

Brebis de l'année. Beaugard Hector 1er.

Troupeau de 3 brebis et 1 bœlier. Beaugard Hector 1er.

Shropshire. — Bœlier de 2 ans et

plus. Beaugard Wilfrid 1er.

Bœlier de 1 an. Coiteux Emile 1er, Nichols Albany 2e.

Bœlier de l'année. Coiteux Emile 1er, Nichols Albany 2e, Beaugard Hector 3e.

Brebis de 2 ans et plus. Nichols Albany 1er, Coiteux Emile 2e, Beaugard Hector 3e, Beaugard Wilfrid 4e.

Brebis de 1 an. Coiteux Emile 1er, Beaugard Hector 2e, Beaugard Wilfrid 3e, Nichols Albany 4e.

Brebis de l'année. Coiteux Emile 1er, Nichols Albany 2e.

Troupeau 3 brebis et 1 bœlier. Coiteux Emile 1er, Nichols Albany 2e, Beaugard Wilfrid 3e.

Cotswold. — Bœlier de l'année. Jalbert Amédée 1er.

Brebis 2 ans et plus. Jalbert Amédée 1er, Beaugard Damase 2e.

Brebis de l'année. Jalbert Amédée 1er.

Cheviots. — Bœlier de 1 an. Desnoyers Stanislas 1er.

Bœlier de l'année. Desnoyers Emile 1er, Desnoyers Stanislas 2e.

Brebis de 2 ans et plus. Desnoyers Stanislas 1er, Desnoyers Emile 2e.

Brebis de 1 an. Desnoyers Stanislas 1er, Desnoyers Emile 2e.

Brebis de l'année. Desnoyers Stanislas 1er, Desnoyers Emile 2e.

Troupeau 3 brebis et 1 bœlier. Desnoyers Stanislas 1er, Desnoyers Emile 2e.

Yorkshire. — Verrat de 1 an et plus. Beaugard Rodrigue 1er, Ferme Bellevue 2e, Beaugard Wilfrid 3e.

Hampshire. — Bœlier de l'année. Beaugard Wilfrid 1er.

Brebis 2 ans et plus. Beaugard Wilfrid 1er.

Brebis de 1 an. Beaugard Wilfrid 1er.

Brebis de l'année. Beaugard Wilfrid 1er.

Croisés. — Brebis de 2 ans et plus. Beaugard Damase 1er, Beaugard Hector 2e, Malo Hector 3e.

Brebis de 1 an. Malo Hector 1er, Beaugard Hector 2e, Messier J. B. 3e.

Brebis de l'année. Messier J. B. 1er, Beaugard Hector 2e, Malo Hector 3e.

Troupeau de 3 brebis et 1 bœlier enrg., Beaugard Hector 1er, Malo Hector 2e, Beaugard Damase 3e.

Brebis 2 ans et plus. Coiteux Emile 1er, Desnoyers Stanislas 2e, Darsigny Joseph 3e.

Brebis de 1 an. Nichols Albany 1er, Coiteux Emile 2e, Desnoyers Stanislas 3e.

Brebis de l'année. Jalbert Amédée 1er, Messier J. B. 2e, Desnoyers Stanislas 3e.

Troupeau de 3 brebis et 1 bœlier enrg., Chabot Arthur 1er, Darsigny Joseph 2e.

Yorkshire. — Verrat de 1 an et plus. Beaugard Rodrigue 1er, Ferme Bellevue 2e, Beaugard Wilfrid 3e.

Verat de l'année. Beaugard Rodrigue 1er, Nichols Albany 2e, Beaugard Wilfrid 4e.

Truie de 2 ans et plus. Beaugard Damase 1er, Houle Adélaïde 2e, Beaugard Wilfrid 3e, Nichols Albany 4e.

Truie de 1 an. Ferme Bellevue 1er, Nichols Albany 2e, Beaugard Rodrigue 3e, Jalbert Amédée 4e.

Truie de 6 mois à 1 an. Beaugard Wilfrid 1er, Beaugard Rodrigue 2e, Nichols Albany 3e.

Truie de moins de 6 mois. Meunier Chs. Léon 1er, Beaugard Albéric 2e, Nichols Albany 3e, Beaugard Wilfrid 4e, Beaugard Rodrigue 5e.

Verrat de 1 an et plus. Chabot Arthur 1er.

Chester Blanc. — Chabot Arthur 1er.

Verat de l'année. Beaugard Rodrigue 1er, Nichols Albany 2e, Beaugard Wilfrid 4e.

Truie de 2 ans et plus. Beaugard Damase 1er, Houle Adélaïde 2e, Beaugard Wilfrid 3e, Nichols Albany 4e.

Truie de 1 an. Ferme Bellevue 1er, Nichols Albany 2e, Beaugard Rodrigue 3e, Jalbert Amédée 4e.

Truie de 6 mois à 1 an. Beaugard Wilfrid 1er, Beaugard Rodrigue 2e, Nichols Albany 3e.

Truie de moins de 6 mois. Meunier Chs. Léon 1er, Beaugard Albéric 2e, Nichols Albany 3e, Beaugard Wilfrid 4e, Beaugard Rodrigue 5e.

Verrat de 1 an et plus. Chabot Arthur 1er.

Chester Blanc. — Chabot Arthur 1er.

Verrat de l'année. Guertin Alphonse 1er, Beaugard Damase 2e, Chabot Arthur 3e.

Truie de 2 ans et plus. Jalbert Amédée 1er.

Truie de 1 an. Chabot Arthur 1er, Beaugard Damase 2e.

Truie de 6 mois à 1 an. Chabot Arthur 1er, Jalbert Amédée 2e.

Truie de moins de 6 mois. Beaugard Damase 1er, Guertin Alphonse 2e, Girouard Gaétan 3e.

Tamworth. — Verrat de 1 an et

Suite à la page 6

NOTES LOCALES

STAT CIVIL

CATHEDRALE

Baptêmes

Sept. 30. — Marie, Léontine, Aurore, enfant de Donat Lachapelle et de Béatrice Loisel. Parrain et marraine : Rosario Loisel et Aurore Lachapelle, oncle et tante de l'enfant.

Oct. 1. — Joseph, Louis, Georges, Albert, enfant de Louis, Arthur Aimé et de Alida Millette. Parrain et marraine : Albert Mathieu et Dolores Morin, cousin et cousine de l'enfant.

Oct. 3. — Joseph, Raoul, Frédéric, enfant de Frédéric-William Muncy et de Marguerite Marie Blanchard. Parrain et marraine : Raoul Blanchard et Anna Ledoux, oncle et tante de l'enfant.

Oct. 4. — Joseph, Charles, Emile, Isidore, enfant de Isidore Roy et de Yvonne Pigeon. Parrain et marraine : Henri Landelle et Laura Sansoucy.

Mariages

Oct. 4. — Entre Jules Lamontagne, fils de Henri Lamontagne et de Henriette Leclerc ; et Antoinette Frédéric, fille de Tancred Frédéric et de feu Cécile Carrières.

Oct. 4. — Entre Elzéar Langlais, fils de J. B. Langlais et de Georgiana Crépeau ; et Emélie Robidoux, fille de Thomas Robidoux et de Julie Robidoux.

Oct. 5. — Entre Odina Plante, fille de Joseph Plante et de Virginie Parent ; et Jeanne Comtois, fille de Albini Comtois et de Joséphine Lefebvre.

Sépultures

Oct. 2. — Ritha Charpentier, enfant de Joseph Charpentier et de Marie-Anne Sylvestre, décédée à l'âge d'un an et six mois.

Oct. 4. — Marie-Louise Parisseau, dit Dulpé, veuve de Alexandre Baron et décédée à l'âge de 65 ans.

PAROISSE

Baptêmes

Sept. 28. — Noé, Denis, Joseph, enfant de Dosithé Turcotte et de Diana Chabot. Parrain et marraine : Zéphyr Vincent et Georgina Turcotte.

Oct. 2. — Joseph, Gérard, Roger, enfant de Henri Beaunoyer et de Anny Cloutier. Parrain et marraine : Roger Chartier et Alice Lacroix.

Oct. 3. — Marie, Thérèse, Clara, enfant de Wilfrid Perron et de Antoinette Cordeau. Parrain et marraine : Louis Prosper Cordeau et Clara Viger.

Oct. 3. — Marie, Léonie, Réjeanne, enfant de Octave Léon Tourchot et de Odile Martin. Parrain et marraine : Anatole, Léon Tourchot et Anna Tourchot.

Oct. 6. — Marie, Madeleine, Lucile, Louise, enfant de Bernard Ducharme et de Lydia Chagnon. Parrain et marraine : Albert Chagnon et Marie Chagnon.

Sépultures

Oct. 1. — Joseph, Henri, Roger, enfant de Victor Jodoin et de Marie-Rose Langevin, décédé à l'âge de 14 jours.

Oct. 6. — Dollard Bédard époux de Hortense Cyr, décédé à l'âge de 34 ans.

LE DR. ORIGENE DUFRESNE PART POUR PARIS.

Vendredi dernier, le Dr. Origène Dufresne, récent boursier de la Fondation Rockefeller, s'embarquait à bord de "l'Ausonia" pour se rendre à Paris. Il y fera un stage de quelques années pour faire des études spéciales en physique biologique. M. le Dr. Dufresne est de St-Pie de Bagot et il a poursuivi ses études classiques au Séminaire de St-Hyacinthe. Nos meilleurs vœux de succès l'accompagnent.

ACCIDENT

Dans l'après-midi de dimanche dernier, le 3 courant, M. Alfred Yvon fut la victime d'un accident déplorable sur le chemin de St-Dominique alors qu'il accompagnait dans une promenade en automobile MM. Victor Dumaine, Orice Yvon, fils de M. Alf. Yvon, Pinaut et Mlle Denise Marcotte. L'automobile fit deux ou trois tours sur lui-même, au grand émoi des occupants. M. Alfred Yvon eut une côte de fracturée et deux autres d'enfoncées. Nous apprenons que son état est grave. Il aurait aussi les intestins perforés. Mademoiselle Marcotte reçut quelques contusions, mais son état n'inspire aucune crainte sérieuse. Quant à l'automobile, son état est pitoyable avec une roue de brisée, les vitres du devant en miettes, une aile écrasée, le pare-choix tordu et la couverture en lambeaux.

NOS FRANCO-CANADIENS.

Ces jours derniers, nous avons le plaisir de recevoir la visite de M. Armand Gosselin, ancien pressier du "Clairon" et maintenant attaché à la "Gagnon Printing Co", Fall-River, Mass. Les nombreux amis de M. Gosselin sont très heureux de le saluer et ils espèrent le revoir souvent.

LA FETE DU ROSAIRE.

A l'occasion de la fête du Saint-Rosaire, il y a eu dimanche dernier, à l'église de la paroisse Notre-Dame, messe solennelle chantée par le R. P. D.-A. Turcot, O. P., curé assisté des RR. PP. Lebel et Reeves, O. P., du couvent des Dominicains de la ville. Le sermon a été prononcé par le R. P. Couet. Les zouaves assistaient en corps, à la messe de 9 heures, après laquelle il y eut présentation des armes à M. le curé.

Dans l'après-midi il y eut procession du Saint-Rosaire, à travers les rues de la ville. Le défilé se forma dans l'ordre suivant : deux constables, la bannière de Saint-Hyacinthe, les religieuses de l'Hôtel-Dieu, les orphelins et orphelines, les RR. SS. St-Joseph et leurs élèves ; les religieuses de la Présentation de Marie et leurs élèves, les écoles Normale, Larocque, Raymond, La Providence, Mercier, les Dames du Tiers-Ordre, les Dames de Sainte-Anne, les Enfants de Marie des deux paroisses, les Dames de charité, les religieuses de l'académie Lorette et leurs élèves, les académies Girouard et Prince, la fanfare du séminaire, les élèves du séminaire, le clergé séculier et régulier, les zouaves, les RR. PP. Dominicains, la Congrégation des hommes, les sociétés Saint-Joseph, les Artisans Cana-

diens-français, les professions libérales, les membres du conseil de ville et la magistrature.

La procession passa par les rues Girouard, Desaulniers, Héloïse, Claude, Dessaulles, du Palais, Girouard, pour se rendre à l'église Notre-Dame où eut lieu un Salut, en plein air.

Les officiants étaient le chanoine P.-S. Desrambleau, chancelier et curé de la cathédrale, assisté des RR. PP. Lebel et Arsenault, O. P., du couvent des Dominicains.

La statue de la Sainte Vierge fut portée, durant la procession, par le R. P. Couet, assisté des RR. PP. Hamel, Lebel et Arsenault, O. P. Les maisons sur le parcours de la procession étaient décorées.

LE R. P. LANGLAIS ELU PROVINCIAL.

Le T. R. P. Alphonse Langlais, maître des novices au Collège angélique de Rome, a été élu à l'unanimité provincial des Dominicains, le 29 septembre.

Cette élection, qui a eu lieu au couvent de Saint-Hyacinthe, est sujette à confirmation par le général de l'Ordre, le Révérendissime Père Garcia de Parédès.

Consulteur de la sacrée congrégation consistoriale à Rome, où il demeure depuis cinq ans, le nouveau provincial est né à Kamouraska, le 8 mai 1872, de Jean-Baptiste Langlais-Sérien, cultivateur, et de Delvina Anctil. Après ses études au collège de Sainte-Anne de la Pocatière, il entra chez les Dominicains à Saint-Hyacinthe en 1893 et y prononça ses vœux en 1894 ; il fut ordonné à Flavigny, dans le département de la Côte-d'Or, en France, par Mgr Duval, le 25 septembre 1898. Avant son départ pour Rome, il fut successivement professeur de philosophie et de théologie à Notre-Dame de Saint-Hyacinthe (1899-1901), à Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa (1901-02), missionnaire à Sainte-Anne de Fall-River, Mass., (1902-04), encore professeur à St-Hyacinthe (1904-06) ; missionnaire à Québec (1906-07) et prieur à Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa.

NOUVEAU BULLETIN DE PREMIER CHOIX.

Nous parcourons ces jours derniers un bulletin de premier choix ; nous voulons parler du bulletin de la Banque Canadienne Nationale qui vient de commencer la publication d'un bulletin qui paraîtra vers le milieu de chaque mois.

Exposer brièvement la situation économique du Canada, de la province de Québec en particulier, et, à l'occasion, celle de quelques pays étrangers ; commenter l'actualité dans le domaine commercial, industriel et financier ; résumer certains jugements des tribunaux formant jurisprudence ; vulgariser des notions d'économie politique ; réunir de la documentation et répandre des idées saines en vue de favoriser le progrès matériel de notre pays : tel est, en résumé, l'objet du nouveau bulletin. C'est une véritable mine pour ceux qui désirent se renseigner rapidement sur les questions d'ordre pratique.

Certains articles de ce bulletin, numéro de septembre, comme "L'amortissement des Obligations", "Gagner et Conserver" et "La Science Economique" devraient être lus par tous. Nous souhaitons à ce nouveau bulletin de continuer sa marche qu'il a si bien inaugurée.

DE PASSAGE

M. et Mme Arthur Bilodeau, autrefois de St-Hyacinthe, étaient de passage dans notre ville ces jours derniers. Ils ont assisté aux funérailles de Mme Vve Edouard Bilodeau de la rue Concorde, mè-

re de M. Arthur Bilodeau. Ils ont visité leurs parents et amis qui étaient tous enchantés de les revoir.

FEU Mlle DORILA LAPORTE DU ST-THOMAS D'AQUIN.

Le 20 septembre dernier, décédait Mlle Dorila Laporte au Point du Jour, St-Thomas d'Aquin. Elle est la fille de M. et Mme Joseph Laporte et est âgée de 24 ans. Elle a succombé après 6 mois de maladie.

Elle laisse pour pleurer sa perte, outre son père et sa mère, ses sœurs, Mlles Georgiana, Blandine, Malvina, Béatrice, Noëlla, Mme Emile Giasson ; et son frère, Wilfrid.

Ses funérailles eurent lieu le 23 septembre, au milieu d'un très grand concours de parents et d'amis. La levée du corps fut faite par M. l'abbé Donat Cournoyer qui chanta le service. Il était accompagné d'un diacre et d'un sous-diacre.

Les porteurs étaient : MM. Emile Chagnon, Théo. Charron, Joseph Anger, Stanislas Charron, Dollard St-Pierre et Lionel Giasson.

Nos sincères sympathies à la famille en deuil.

L'EXPOSITION DES BEAUX-ARTS.

L'exposition des beaux-arts a eu lieu dimanche dernier. Les exhibits en menuiserie étaient plus nombreux que l'an dernier et M. Casavant en avait photographié le somptueux cadre pour en donner nouvelle à la métropole. C'est un geste qui mérite d'être souligné puisqu'il est de nature à faire connaître les louables efforts de nos jeunes citoyens. Dans plusieurs autres domaines, nous croyons que les professeurs, qui se dévouent sans compter pour inculquer dans les esprits ce goût du beau et de la perfection qu'inspirent les beaux-arts, n'ont pas reçu chez plusieurs les exhibits sont rarissimes et un courant d'indifférence des plus déplorable se manifeste vis-à-vis les beaux-arts.

Les beaux-arts ont de tout temps reflété la culture et la mentalité d'un peuple. Ils inspirent à leurs admirateurs une haute vision de l'idéal. Outre qu'ils procurent à l'esprit une plus ample élévation de vue et qu'ils exercent efficacement le jugement, cette qualité si nécessaire à tous les âges, ils travaillent à l'avancement de la société en polissant et en perfectionnant les énergies disponibles pour le plus grand bien de la communauté. On se plaint souvent que la main-d'œuvre de seconde classe est trop nombreuse. Pourquoi ne pas profiter des trésors du jeune âge pour les cultiver et leur faire produire un rendement efficace. Pourquoi ne pas s'élever au-dessus de la routine et se perfectionner dans la sphère de nos activités quotidiennes. Un chef d'usine sait distinguer facilement un homme de première valeur avec un autre de deuxième ordre. Le côté matériel a son importance et le jeune homme qui se perfectionne dans une branche a naturellement plus de chance à émerger au-dessus de son entourage.

Le côté esthétique ne manque pas lui aussi d'attraits recommandables. C'est ici que la personnalité s'extériorise et vit dans les œuvres. Il est difficile d'atteindre au summum de l'idéal rêvé, mais les beaux-arts surtout sont une longue patience, car on n'a rien pour rien. Quelle satisfaction tout de même ressent l'auteur d'une œuvre lorsqu'il voit son âme respirer dans les touches délicates d'un pinceau encore timide. Il se dit avec satisfaction : voilà mon œuvre avec ses imperfections,

mais c'est ma propriété ; et il en est ainsi pour la peinture, l'architecture, la mécanique et la menuiserie.

Nous sommes jugés par nos œuvres, car rien ne prouve comme un fait. Aussi nous croyons que cette année nombreux seront ceux et celles qui suivront et qui cultiveront les beaux-arts. On ne peut s'en prendre aux sacrifices d'argent, puisque les cours sont gratuits ; ni au temps puisque les cours du soir s'adaptent admirablement bien aux exigences de la jeunesse. De plus, c'est un point d'honneur que tout Maskoutain, ne doit pas négliger. Nous donnons un bel exemple du progrès ; ajoutons-y le fini ; cultivons les beaux-arts. "Le temps de la jeunesse est d'or. Qu'elle cultive les beaux-arts ! Et l'honneur de St-Hyacinthe Débordera de son enceinte. Tous chanteront, le cœur content : "Les Maskoutains vont de l'avant."

L. L.

PROCHAIN CONCERT AU POSTE C. K. S. H.

Lundi soir prochain, le 11 courant à 9 hrs. p. m., un charmant concert au poste C. K. S. H. radiotéléphonique municipal de Saint-Hyacinthe sera donné sous la direction du professeur Léon Ringuet. Que tous n'oublient pas la date, lundi, le 11 courant.

ACCIDENT.

Samedi dernier vers 5 hrs. p. m. un accident d'automobile est survenu sur le chemin de Waterloo. Une défectuosité se produisit dans le devant de la machine et l'auto tamponna sans que les occupants, MM. Dussault, Côté et Cournoyer, fussent gravement blessés. Ils en ont été quittes pour des contusions générales dont aucune n'inspire de crainte sérieuse.

LES DIX COMMANDEMENTS DE LA PREVENTION DES INCENDIES.

1. Faites bien nettoyer tous les tuyaux et cheminées avant de tenter de vous en servir.
2. Examinez soigneusement vos cheminées à l'endroit du comble où elles passent, car la partie en dessous peut avoir donné tandis que la partie à l'extérieur, étant supportée par la charpente, laisserait une solution de continuité ou bris qui permettrait aux étincelles de se glisser dans le grenier ou dans des endroits cachés.

3. Soyez certains que tous les trous de cheminée qui ne serviront pas cette année soient fermés avec des bouchons métalliques, vu qu'un grand nombre de feux sont causés par des étincelles quand ces trous sont recouverts par de la tapisserie.

4. Nettoyez les collets de ventilation autour de tous les tuyaux en enlevant filasse, toiles d'araignée et poussière et ne laissant rien dans le ventilateur, ce qui permettra à l'air de rafraîchir le tuyau par où il passe.

5. Ayez soin que votre bois de chauffage ne soit pas placé dans votre cour, de manière à ce qu'il amène le feu chez vous dans le cas où la maison voisine viendrait à être incendiée.

6. Il est mieux de garder les échelles, le bois mou et les boîtes bien empilées dans les hangars, les étables ou les caves, et de n'y pas mêler de papier ni de paille à emballage (excelsior).

7. On ne devrait manipuler la gazoline qu'avec un soin tout particulier. En hiver toutes les fenêtres et portes sont fermées, enlevant toute possibilité de chasser dehors les gaz inflammables.

8. Ne vous servez jamais de ga-

zoline pour nettoyer dans votre maison, et si vous êtes obligé de le faire pour toute autre raison, n'oubliez pas que vous manipulez un explosif puissant qui peut mettre en danger votre vie et votre propriété.

9. Enlevez l'herbe sèche et les feuilles de votre terrain avant qu'un individu sans précaution n'y jette une allumette.

10. Ne mettez pas sécher de linge ni autre objet inflammable au-dessus ou près de poêles qui chauffent.

Si vous obéissez aux commandements ci-dessus, vous pouvez prévenir bien des feux et des pertes de vie et de propriété.

ESSAYEZ ! CELA EN VAUT LA PEINE.

GRANDE FETE PATRIOTIQUE A ST-CHARLES-SUR-RICHIEU.

Dimanche prochain le 10 octobre, une grande fête patriotique aura lieu à St-Charles-sur-Richelieu, vers 2 hrs. p. m. Elle a été organisée par le Cercle J. O. Dion de Chambly en souvenir de "l'Assemblée des Six Comtés" qui eut lieu à St-Charles en 1837.

A cette occasion sera inaugurée une plaque historique et commémorative de cet événement. Les députés des six comtés à la législature : MM. T. D. Bouchard de St-Hyacinthe ; le Dr. C. A. Bernard, de Rouville ; J. M. Richard de Verchères ; J. B. T. Lafrenière, de Richelieu ; A. Thurber, de Chambly ; le Dr. A. Bouthillier, de St-Jean ; et l'hon. Dr. E. Choquette, conseiller législatif de la division de Rouville seront présents.

M. Bouchard a obtenu le concours de la fanfare Philharmonique de St-Hyacinthe qui accompagnera la délégation du comté.

L'assemblée aura lieu au même endroit que celle de 1837 et nul doute que les discours prononcés nous permettront de revivre des époques les plus décisives et les plus mouvementées de notre histoire nationale.

Une foule considérable y assistera vu le bon état des routes qui facilitent la communication directe de St-Charles par Richelieu et St-Hilaire avec les routes Mont-Réal-Sherbrooke, Montréal-St-Hilaire et St-Hyacinthe-St-Hilaire.

Ceux qui n'ont pas d'automobile à leur disposition pourront se rendre au "Clairon" où des camions les prendront au prix de 60c par tête, à une heure moins quart. Ceux qui désireraient retenir des places d'avance pourront se rendre au bureau du "Clairon" dans l'avant-midi et donner leur nom.

Au cas de mauvais temps la fête sera remise au dimanche suivant.

FUNERAILLES DE Mme E. BILODEAU.

Le 24 septembre est décédée Mme Vve Edouard Bilodeau, née Louise Benoit, âgée de 85 ans et 6 mois. Elle laisse pour pleurer sa perte : trois fils : Toussaint, Joseph de Ste-Rosalie ; Arthur de Montréal ; six filles : Anna, Mme Philias Benoit ; Odéline, Mme Stanislas Bissonnet de cette ville ; Mlle Vitaline, aussi de cette ville ; Emma, Mme Frédéric Dorion de Montréal ; Sœur St-Edouard, des Soeurs St-Joseph de St-Hyacinthe ; Oliva, Mme Arthur Chenette ; un frère M. Benoit Benoit, géolier à St-Hyacinthe, un beau-frère, M. Louis Bilodeau de St-Cyrille ; Mme Hermidas Benoit, de Montréal et Mme Z. Godin de St-Pie, ses belles-sœurs, cinquante petits-enfants, cinquante arrière-petits-enfants et un de la cinquième génération.

Les funérailles ont eu lieu le 27 septembre au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

La levée du corps a été faite par M. l'abbé Benoit. Le service fut

Si savoureux !

CALADA

THE VERT

UNIVERSAL

Sa saveur riche en même temps que discrète ne peut manquer de vous plaire.

chanté par son petit-fils, M. l'abbé André Dorion, professeur au séminaire Ste-Thérèse de Blainville, assisté des abbés Benoit et Petit, vicaires à la cathédrale.

Les porteurs étaient MM. Arthur Flibotte, M. Oscar Bélisle, M. Louis Benoit, M. Eug. Chagnon, M. Ephrem Gosselin, M. Conrad Morin, ses neveux. Conduisaient le deuil : son frère, M. B. Benoit et Louis Bilodeau son beau-frère ; ses garçons M. Toussaint, Joseph et Arthur Bilodeau ; ses gendres M. Philias Benoit, M. Frédéric Dorion, M. Art. Chenette ; ses petits-fils, M. Adrien Bissonnet, M. Roland et Paul-Henri Chenette, M. Elphège Lapierre, M. Albert et Georges Bilodeau, M. Elphège, Ernest et Léopaul Benoit, M. Roméo Bilodeau, M. Adioda et Léopaul Bilodeau, ses neveux M. Gédéon Beaupré, M. Iréné Bilodeau, M. Samuel Bélisle, M. Armand Cadorette M. Ernest Benoit, Zacharie Bélisle, M. Eugène Flibotte, M. E. Baril, M. C.-Eldouard Grégoire, M. Normand et Hector Grégoire, M. Maurice Beaupré.

Offrandes de messes : La Fraternité du Tiers-Ordre, Mlle V. Bilodeau, M. et Mme F. Dorion, M. et Mme Art. Bilodeau, Mme F. Marsan, Mlle A. Bilodeau, Mme S. Bissonnet, M. et Mme P. Benoit, M. et Mme Art. Chenette, Rév. Sr Lapierre, les familles Gédéon Beaupré, B. Benoit, Louis Benoit, Arthur Flibotte, M. et Mme E. Baril, M. et Mme C. Morin, Mlle Germaine Dorion, Mlle Letéu, famille Elphège Lapierre, Mlle C. H. Dorion.

Bouquets spirituels et sympathies : Les élèves de l'Ecole Larocque, famille A. Bissonnet, E. Lapierre, F. Dorion, Art. Bilodeau, M. et Mme Z. Godin, M. et Mme Lalonde, M. et Mme E. Flibotte, M. et Mme O. Daudelin, M. et Mme D. Lapierre, M. et Mme Urie Bélisle, Mlle Reeves, Mlle B. Chenette, Mlle B. Gagnon, M. et Mme A. Cadorette.

Nos sincères sympathies à la famille éplorée.

DE RETOUR

Monsieur et Mme Xavier Daignault et leurs filles, Aurora et Irène, sont revenus enchantés de leur voyage aux Etats-Unis où ils ont passé un mois. Ils ont visité Central Falls, Worcester, Boston, Northampton, Springfield, Williamsett et Holyoke, chez leur gendre, M. Jos. Choquette. Durant leurs promenades, ils ont visité des parents qu'ils n'avaient pas vus depuis quarante-deux ans. Ce fut pour eux un charmant voyage dont ils garderont un souvenir doux et précieux.

DE RETOUR

Mardi, le 28 septembre dernier, avait lieu à Montréal la célébration du mariage de Me. Victor Chabot, avocat de cette ville, avec Mlle Clara Durette de Montréal. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé E. N. Durette de Nashua, N.-H., cousin de la mariée, en la chapelle Notre-Dame de Pitié, paroisse Ste-Catherine.

Vers 10 hrs. a. m., les heureux mariés partaient pour New-York. Ils sont revenus à St-Hyacinthe,

mercredi soir, le 6 courant, enchantés de leur charmant voyage. Les nouveaux époux habiteront au No. 336 rue Girouard, St-Hyacinthe.

Nous souhaitons aux nouveaux mariés le bonheur et la prospérité.

SEMAINE DES MESURES PREVENTIVES CONTRE LES INCENDIES, 3 AU 9 OCTOBRE.

La semaine du 3 au 9 octobre a été proclamée par Son Excellence l'Ex-Gouverneur général du Canada la semaine des mesures préventives contre les incendies. Pourquoi une semaine consacrée à la prévention des incendies ? — Simplement afin d'instruire jeunes et vieux sur les moyens à prendre pour éviter le "chancere rouge" qui a volatilisé au delà de \$40,000,000. dans la seule année de 1923 et consumé plus de 3,500 vies dans les dix dernières années au Canada.

Les statistiques établissent que plus de 75% des incendies de l'année dernière sont dus à la négligence. La question est grave car ce que le feu brûle est ordinairement perdu et si l'on analysait ses suites extrêmement graves et désastreuses il est certain qu'on se ferait plus prudent. Sait-on aussi, pour ce qui regarde les feux de forêt, que depuis la découverte du Canada 60% de nos massifs forestiers ont été détruits par les incendies alors que l'industrie n'en utilisait que 13% pour ses propres fins. De Martignac disait : "La conservation des forêts est l'un des premiers intérêts des sociétés, et par conséquent l'un des premiers devoirs des gouvernements." Aussi le gouvernement provincial, à l'instigation de l'hon. Honoré Mercier, a-t-il détaché du Service Forestier la protection des forêts de notre province. Ses efforts, admirablement secondés, ont connu un succès flatteur. Cinq Associations de protection ont coopéré efficacement avec le service provincial ; ce sont : The St-Maurice Forest Protective Association, Ltd, The Ottawa River Forest Protective Association, Ltd, The Laurentide Forest Protective Association, Ltd, The Southern St-Lawrence Forest Protective Association, Ltd, The Price Brothers Forest Protective Association, Ltd.

Les terres et forêts en effet méritent notre attention car elles constituent notre plus grande source de revenus. En effet elles émarginent pour au delà de \$6,000,000. cette année au budget provincial. Les 3-4 de la superficie du Canada, n'est propre qu'à la production. C'est dire qu'on ne saurait jamais trop se rappeler l'importance de ces ressources naturelles. Mais si le gouvernement s'intéresse tant à la conservation de nos ressources naturelles, il n'oublie pas la réserve la plus précieuse : notre capital humain. Dans la seule année de 1925, 347 personnes ont perdu la vie au cours d'incendies et 60% de ces pertes de vies, dont la plupart des victimes étaient âgées de 12 ans et moins, se sont produites dans des habitations où les flammes avaient originé.

Il y a beaucoup de négligence et c'est toute une éducation qu'il faut entreprendre avec constance afin de diminuer ce fléau destructeur

d'énergies humaines et économiques. Nous avons déjà publié et nous publierons encore des séries d'avertissements pour la prévention des incendies. Mais la presse ne peut tout faire et il faut que chacun y mette du sien.

Il faut surtout incruster dans les jeunes intelligences la prudence et le sang froid pour prévenir les incendies ou se comporter utilement, à leur éclosion, car c'est la rapidité de l'intervention du secours qui est le premier facteur de la lutte engagée contre le feu, comme le notait si bien M. Henri Kieffer dans son rapport sur la protection des forêts dans la province de Québec, 1925.

Nos constables inspectaient dernièrement nos demeures et donnaient d'utiles conseils afin de prévenir les dangers d'incendies. Ces avis sont le fruit de l'expérience et tous devraient les suivre scrupuleusement. Le chef Bourgeois nous a informé qu'il a distribué dans nos différentes maisons d'éducation des instructions, recommandées par le commissaire fédéral des incendies, Ottawa. Ses instructions sont données sous formes de questions auxquelles l'élève répond et qui sont de nature à éveiller l'attention des élèves et des familles sur l'importance des mesures à prendre pour prévenir les incendies. Voilà de l'enseignement pratique et vraiment utilitaire, un enseignement qui aidera à l'élève à comprendre le sérieux de la vie et à se rendre utile à lui-même d'abord, c'est le précepte d'une charité bien ordonnée, et aux autres. Ce mouvement de la prévention des incendies était engendré en 1920 par le président Harding des Etats-Unis et le gouvernement du Dominion n'entend point rester en arrière. Maintenant que ce mouvement reçoit cette année, plus d'ampleur apportons-lui notre concours dévoué, et apprenons à être pratiques.

Cette éducation bien comprise ne nous nuira pas.

L. L.

BENEDICTION APOSTOLIQUE

A l'occasion de leur mariage, célébré le 28 septembre dernier, Me. et Mme Victor Chabot, née Clara Durette, recevaient la bénédiction apostolique de Sa Sainteté le pape Pie XI. Elle leur fut apportée de Rome par M. le Chan. Desranleau.

HEUREUSE GAGNANTE.

Mme H. Boisvert, 71 rue Frontenac, Sherbrooke, est l'heureuse gagnante d'un \$10.00, offert à la Kermesse du Patronage de cette ville. Nos félicitations.

REMERCIEMENTS

Mme Henri Richard remercie toutes les personnes qui ont bien voulu l'encourager de toute manière pour le succès de la Kermesse du Patronage.

TOUT EST CALME.

Le rapport du comité d'incendie ne mentionne aucun feu cette semaine.

DU 34 POUR 100

LA CAISSE NATIONALE D'ECONOMIE, pour \$80.00 versées de 1899 à 1919, à raison de \$4.00 par année, a payé de 1919 à 1926, à chaque rentier, \$231.41, soit un intérêt moyen sur les déboursés de 34.44 pour 100. — Voulez-vous jouir de cet étonnant privilège ? Je suis à votre disposition. — M. Jacques Cartier, Grand Hôtel, Saint-Hyacinthe. 1-80.

DE RETOUR

Le révérend Père Paul Laperrière, P. S. V., supérieur du Patronage St-Vincent de Paul, de cette ville, et le révérend Frère Boivin, sont de retour après une absence de deux mois en Europe, où ils ont assisté à Tournay, en Belgique, au Chapitre Général de leur communauté. Ils se sont ensuite rendus à Rome. Le Révérend Père Louis Eugène Tremblay, ex-supérieur du Patronage de cette ville, actuellement supérieur du Patronage de Laval de Québec, les accompagnait.

Mme MARIE LOUISE PARISEAU DECEDEE

Nous apprenons la mort de Madame Marie-Louise Pariseau, épouse de feu Alexandre Baron, décédée à l'âge de 65 ans, après quelques temps de maladie. Elle laisse après elle un fils Adrien Baron, de Montréal, autrefois de cette ville ; une soeur, Madame Alexandre Bachand, de New-York.

Ses funérailles ont eu lieu lundi en la cathédrale, et le service funèbre a été chanté par M. l'abbé Benoit, vicaire à la cathédrale.

Nos sympathies sincères à la famille en deuil.

FEU M. A. BELAND

Nous apprenons la mort de M. Adélard Béland, âgé de 34 ans, fils de M. Amable Béland, décédé lundi matin, sur la rue St-Dominique après une longue maladie. Il laisse après lui : son épouse et une fille ; un frère, Aimé, au toit paternel ; ses oncles, MM. Saül Cadorette, de cette ville ; Théophile Foisy, de Ste-Rosalie ; Joseph Foisy, rue Bourdages, St-Hyacinthe ; Damase et Josaphat Béland, de Ste-Rosalie.

Les funérailles ont eu lieu à la paroisse N.-D. du Rosaire le 6 courant.

Nos sympathies sincères à la famille en deuil.

TERME PROCHAIN DE LA COUR SUPERIEURE.

Le terme de la Cour supérieure, ici, va s'ouvrir le 11 octobre, sous la présidence de l'hon. juge Trahan. Les causes inscrites jusqu'à date sont : pour le 11, Byers vs Fisk ; Coulombe vs Fontaine et Patenaude vs Gingras ; pour le 12, Outlet Sales vs Desrosiers ; Bernatchez vs Marcotte ; Sansouey vs Denis ; pour le 13, Gervais vs Dumoulin et Huot vs Dorais ; pour le 14, la corporation de St-Nazaire d'Acton vs L. de G. Daignault ; Durand vs Talbot, et Lafleur vs Charpentier.

Il est probable que quelques-unes de ces causes ne seront pas entendues, Me Louis Lussier étant retenu à la chambre par une maladie assez sérieuse.

FUTURS DELEGUES

A la dernière séance du Cercle Benoit XV de cette ville, le 6 courant, il a été décidé que MM. David Girard et Etienne Grégoire seront chargés de représenter le cercle à la convention régionale de l'A. C. J. C. qui sera tenue à St-Denis-sur-Richelieu, le 10 octobre courant.

ECONOMIE DANS L'ADMINISTRATION

Ce qui fait la force du gouvernement Taschereau, c'est, en même temps que son sens des affaires, son esprit d'économie. On é-

coute toujours avec un sourire les tirades de M. Sauvé sur les prétendus gaspillages de l'Etat, et on trouve plus drôles encore les traditionnelles comparaisons de M. Smart entre Québec et Ontario.

Car il est devenu évident pour tout le monde que le gouvernement de Québec, tout en fournissant généreusement des capitaux à l'éducation, aux travaux publics, aux chemins et à tous les grands services, a su conserver des surplus substantiels en créant, sans taxer aucunement le petit peuple, de nouvelles sources de revenus et en encourageant le plus possible la fondation d'entreprises industrielles.

De la sorte, Québec s'est placé, financièrement et économiquement, à la tête de la confédération. Non content d'avoir toujours un excédent de revenus sur les dépenses, le gouvernement a fixé le coût de son administration de façon à ce que le contribuable ne fût pas trop chargé d'obligations fiscales. Là-dessus, il s'est placé au-dessus de la plupart des gouvernements provinciaux du Canada.

Le coût par tête de cette administration, dans les provinces, varie comme suit :

Québec	8.11
Nouveau-Brunswick	8.62
Saskatchewan	8.81
Manitoba	9.86
Ontario	12.41
Alberta	15.25
Colombie-Anglaise	35.01

A part l'Ile-du-Prince-Edouard et la Nouvelle-Ecosse, où les conditions sont beaucoup plus faciles qu'ailleurs, toutes les provinces du Dominion ont des gouvernements moins économiques que le nôtre. Il faut voir là un signe de compétence. Car nos chefs d'Etat ne se bornent pas à mettre des sous de côté : ils vont de l'avant, ils multiplient les oeuvres, ils accroissent le développement industriel et commercial de cette partie du pays. Leur économie n'est donc pas le résultat d'une inaction, mais le produit d'un travail intelligent, éclairé et pratique.

Pour terme de comparaison, il faudrait ici se servir de la province la plus semblable à la nôtre au point de vue des conditions de vie économique. Cette province, c'est Ontario. Or, en 1925, on y avait un déficit de 4,905,293, et en 1924 de \$8,325,645. Pendant ce temps, nous avions des surplus élevés, et, cette année même, la situation s'est améliorée de beaucoup en comparaison de l'année dernière.

Malgré ces chiffres, l'opposition trouvera encore le moyen de disputer à coups de détails insignifiants le prochain budget de notre trésorier provincial.

"Le Soleil".

CAUSES DE RECEPTION RADIO-PHONIQUE DEFECTUEUSE DANS NOTRE DISTRICT.

Quelques-uns de nos lecteurs ont dû remarquer un véhicule bizarre, rappelant par sa forme une ambu-

lance, qui a circulé dans ces parages il y a quelques semaines. Il n'y a pas de doute que ceux qui l'ont vu ont dû se demander à quel genre de commerce une telle voiture pouvait être utilisée. Pour satisfaire la curiosité de tous, nous dirons que cet auto est au service du roi, puisqu'elle appartient au gouvernement fédéral étant attachée au service radiophonique, et qu'elle est montée par des experts en radio.

Le but de la visite de ces fonctionnaires dans notre district était de découvrir les causes de brouillage inductif. Le rapport officiel du résultat de cette enquête chez nous n'est pas encore communiqué au public, mais nous sommes en possession de renseignements qui nous permettent d'affirmer qu'en dépit d'opinions contraires, les lignes d'énergie électrique qui desservent notre localité ne sont responsables que pour une proportion minime des brouillages si déplorables à entendre.

Tout d'abord, tous les radiophiles savent que la plupart des brouillages qui leur ont causé tant d'ennuis l'hiver dernier, étaient causés par les conditions atmosphériques — et, jusqu'à présent, cet automne, les résultats obtenus ne sont guère meilleurs que l'hiver passé. Donc, on peut affirmer sans crainte, que la grande majorité des réceptions radiotéléphoniques fautives sont dues à ces courants statiques pour lesquels seule la nature est à blâmer.

L'outillage porté par l'auto du service fédéral radiophonique permet de localiser l'endroit exact où est la source du brouillage inductif et c'est ce qui a permis de constater que les transformateurs, que l'on blâme si souvent pour nos ennuis radiophoniques, sont en réalité les moindres coupables de toute la kyrielle des causes de "trouble" contre lesquels nous pestons. Comme question de fait, la majeure partie des brouillages qui ne sont pas dus aux conditions atmosphériques, sont causés par les postes de réception eux-mêmes — telles que connexions, commutateurs ou ampoules défectueux ; éliminateurs de batterie B mal montés, etc. Les postes à régénération sont aussi la cause d'énormément de brouillages dans le voisinage immédiat des endroits où ils sont situés.

Une autre cause fréquente de brouillage, c'est l'usage, le soir, à proximité d'un poste récepteur, de certains accessoires électriques, tels que chauffeuses de lit, laveuses, certains genres d'éventails, chargeurs de batterie, vibrateurs, moteurs à commutateurs, contrôle de fournaies chauffant à l'huile, fers à repasser, etc.

Il est intéressant de noter que les bruits les plus forts sont souvent produits par des étincelles si petites qu'elles sont invisibles même dans l'obscurité. Mais ce qui ressort le plus de la récente enquête, c'est que le réseau de la compagnie qui dessert notre localité, si souvent blâmé pour les

Suite à la page 8

Les mets les plus exquis !!!

Nous sommes reconnus pour nos chocolats et bonbons de qualité supérieure.

Votre palais vous demande sans cesse l'exqu Coast et la saveur subtile des chocolats :

MOIRS,
PASCALL,
TOBLER,
PAGE & SHAW,
ETC. ETC.

Nous pouvons vous satisfaire en tout et vous vous en convaincrez en venant admirer notre assortiment complet de bonbons fabriqués CHEZ NOUS par un confiseur expert.

Rien n'égale le sourire que vous inspire le MOIRS.

Vous trouverez ce que vous désirez en venant au

RESTAURANT BIJOU

Geo. Fouriez, prop.

109-111 Cascades — Tél. 456 — St-Hyacinthe, P. Q.

L'EXPOSITION

Suite de la page 3

plus. Sylvestre Ernest 1er, Beauregard Rodrigue 2e.

Verrat de l'année. Sylvestre Ernest 1er, Michon Adélaïde 2e, Beauregard Rodrigue 3e.

Truie de 2 ans et plus. Sylvestre Ernest 1er.

Truie de 1 an. Sylvestre Ernest 1er, Beauregard Rodrigue 2e, Beauregard Wilfrid 3e.

Truie de 6 mois à 1 an. Sylvestre Ernest 1er, Beauregard Wilfrid 2e, Beauregard Rodrigue 3e.

Berkshire. — Verrat de 1 an et plus. Sylvestre Ernest 1er.

Verrat de l'année. Sylvestre Ernest 1er, Nichols Albany 2e.

Truie de 2 ans et plus. Sylvestre Ernest 1er.

Truie de 1 an. Sylvestre Ernest 1er, Nichols Albany 2e.

Truie de 6 mois à 1 an. Sylvestre Ernest 1er.

Truie de moins de 6 mois. Sylvestre Ernest 1er, Nichols Albany 2e.

Spécial. — Couple, mâle et femelle de pores à bacon, 1 an et plus. Ferme Bellevue 1er, Sylvestre Ernest 2e.

Couple de l'année. Sylvestre Ernest 1er, Beauregard Rodrigue 2e.

Croisés. — Truie de 1 an et plus. Chabot Amédée 1er, Beauregard Wilfrid 2e, Jalbert Amédée 3e, Beauregard Damase 4e.

Truie de 6 mois à 1 an. Sylvestre Ernest 1er, Beauregard Wilfrid 2e, Beauregard Rodrigue 3e.

Truie de moins de 6 mois. Ferme Bellevue 1er, Bousquet William 2e, Meunier Chs. Léon 3e.

Basse-Cour. — 1 couple Rhode Island, rouge, de l'année. Beauregard Rodrigue 1er.

1 Couple Plymouth Roch, vieux. Ferme Bellevue 1er, Comeau A. S. 2e, Ferme l'Etoile 3e.

1 Couple Plymouth Roch jeunes. Lussier Laurent 1er, Darsigny Jos. 2e, Comeau A. S. 3e.

1 Couple de Leghorn, vieux. Poulin Osias 1er, Côté Israël 2e, Lussier Lionel 3e.

1 Couple de Leghorn, jeunes. Côté Israël 2e, Lussier Laurent 3e.

1 Couple de Wyandotte, vieux. Ferme l'Etoile 1er.

1 Couple de Wyandotte, jeunes. Ferme l'Etoile 1er.

1 couple de toute autre race vieux. Ferme Bellevue (Chanteclore) 1er.

Prix Spéciaux : Wyandotte Argentés. St-Onge Napoléon 1er.

Aneonas. St-Onge Napoléon 1er.

Bantam, jeunes. Scott Ernest 1er.

Bantam, vieux. Scott Ernest 1er.

Leghorn Buff. Comeau A. S. 1er.

Géant Noir de Jersey. Comeau A. S. 1er.

1 couple de dindes. Comeau A. S. 1er.

1 Couple d'oies. Solis Napoléon 1er.

1 Couple de canards. Comeau A. S. 1er.

Beurre et Fromage. — 20 lbs de beurre de laiterie. Lagacé Ernest 1er, Pelletier Henri 2e, Larivière Zéphyr 3e.

Beurre de beurrerie en boîte de 56 lbs. Patenaude Edmour 1er.

1 Boîte de fromage, jaune ou blanc. Jodoin Joseph 1er, Jodoin Noël 2e.

Sucre d'érable, 10 lbs. Beauregard Wilfrid 1er, Lafrenaye Louis 2e, Phaneuf Ladislav 3e, Meunier Chs. Léon 4e, Hébert Joseph 5e, Beauregard Eug. 6e.

Sucre, Sirop, Miel, Fruit, Vin et Pains. — Sirop d'érable, 3 bouteilles. Phaneuf Ladislav 1er, Michon Ephrem 2e, Meunier Chs. Léon 3e, Beauregard Michel 4e, Loiseleur Alphonse 5e, Larivière Uldéric 6e.

Miel en gâteau. Traversy Léo 1er, Monast Richard 2e, Henry Alphonse 3e.

Miel coulé, 5 lbs. Traversy Léo 1er, Poulin Osias 2e, Palardy Jérémie 3e, Henry Alphonse 4e, Monast Richard 5e, Poulin Hector 6e.

Miel embré, 5 lbs. Poulin Osias 1er, Côté Alb. 2e, Poulin Hector 3e.

Prix spécial. — Rûcher. Traversy Léo 1er.

1 Minot de pommes. Monast Richard 1er, Beauregard Eugène 2e.

5 lbs de raisin. Choquette Raymond 1er.

Vin canadien, 3 bouteilles. Beauregard Michel 1er, Messier Mme J. B. 2e, Monast Richard 3e.

Pain de 6 lbs fait de farine de blé récolté sur ferme de l'exposant.

Michon Jos., fils, 1er, Hébert Joseph, 2e, Choquette Raym. 3e, Michon Louis 4e, Lussier Adélaïde 5e, Malo Hector 6e.

1 minot de patates, 50 lbs. Girouard Gaétan 1er, Drapeau Clodomir 2e, Richard Monast 3e, Tétrauld Ladislav 4e.

1 Minot d'oignons. Pêloquin Pierre 1er.

5 Betteraves fourragères. Lussier Lionel 1er, Darsigny Joseph 2e, Laurent Lussier 3e, Ferme l'Etoile 4e.

5 navets. Monast Richard 1er, Beauregard Eug. 2e.

5 choux de Siam. Beauregard Eug. 1er, Beauregard Albert 2e, Monast Richard 3e, Lussier Lionel 4e.

2 Carottes à fourrages. Palardy Jérémie 1er, Beauregard Eug. 2e, Monast Richard 3e.

2 Citrouilles. Beauregard Eugène 1er, Lussier Laurent 2e.

2 Squash (courges). Beauregard Eugène 1er.

1er Tomates. Houle Adélaïde 1er, Monast Richard 2e.

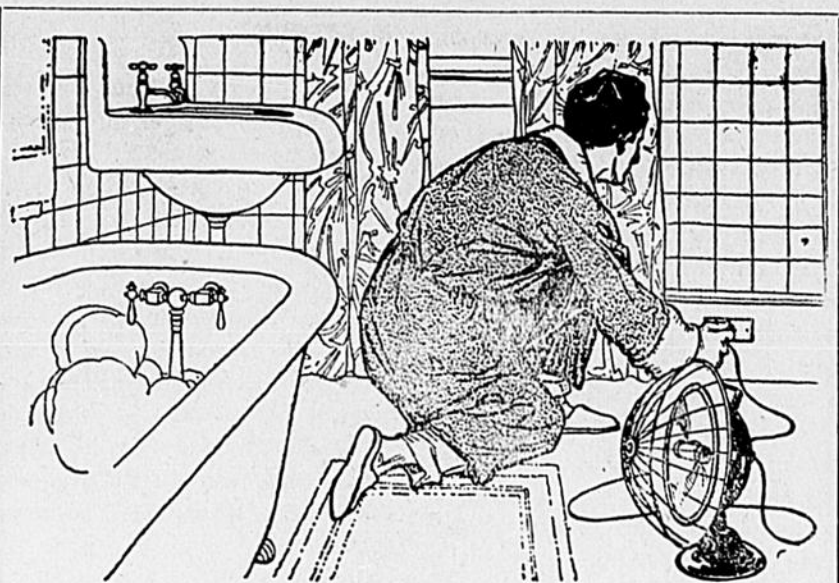
A suivre

LES RHUMATISANTS

Peuvent obtenir du soulagement en enrichissant le sang par l'emploi des Pilules Roses du Dr. Williams

Au temps de nos ancêtres, on croyait que le rhumatisme était la peine inévitable de la vie moyenne et de la vieillesse. Presque toute personne âgée avait le rhumatisme ainsi qu'une foule de jeunes personnes. On croyait que le rhumatisme était dû à l'exposition au froid et à l'humidité et il était traité avec des liniments et des compresses chaudes, qui donnaient quelque fois un soulagement temporaire, mais n'enlevaient pas le mal. Dans ces temps, il y avait beaucoup de perclus par le rhumatisme. Maintenant la science médicale comprend que le rhumatisme est une maladie du sang et qu'avec du bon sang rouge tout homme ou femme peut défier le rhumatisme. Il y a actuellement une foule de personnes âgées qui n'ont jamais senti une douleur de rhumatisme, parce qu'elles ont gardé leur sang en bonne condition et il y en a plusieurs qui l'ont vaincu en reconstituant leur sang affaibli et aqueux. Les qualités enrichissantes le sang des Pilules Roses du Dr. Williams deviennent chaque année plus fortement connues et l'emploi plus général de ces pilules a débarrassé le rhumatisme de ses craintes. Dès le premier signe du sang pauvre et impur, protégez-vous contre les ravages de la maladie en prenant les Pilules Roses du Dr. Williams. Elles ont aidé des milliers de personnes — si vous en faites un loyal essai, elles ne vous déçoivent pas. Leur valeur dans le cas de rhumatisme est prouvée par la déclaration de M. Finlay Beaton, Blakstone, N. E., qui dit : "Je sens que c'est un devoir de vous dire tout le merveilleux soulagement que j'ai retiré de l'emploi des Pilules Roses du Dr. Williams."

les Roses du Dr. Williams. Je souffrais une torture indicible du rhumatisme et d'un état d'épuisement. La maladie me laissa incapable de travailler de toutes manières et pendant une partie du temps j'étais incapable de marcher sans l'aide d'une canne. Je pris différents remèdes des médecins, et aussi d'autres remèdes qui m'étaient recommandés, mais cela ne me fit pas de bien et j'étais sur le point d'abandonner tout espoir, lorsqu'un ami me conseilla d'essayer les Pilules Roses du Dr. Williams. Je fis cela avec le résultat que dans l'espace de quatre mois j'étais un homme aussi en bonne santé que je ne l'avais jamais été. Je puis dire que j'étais une ruine complète quand je commençai à prendre les Pilules Roses du Dr. Williams et que ce remède a complètement restauré ma santé. Cela se passait il y a quelques années, et je n'ai plus eu de retour de la maladie depuis. Je fais cette déclaration espérant que cela sera utile pour d'autres."



Ne grelottez pas les matins froids

Vous pouvez avoir chaud et être confortable les matins froids—Vous pouvez éviter les frissons et la chair de poule durant les soirées d'automne—et cela sans brûler de charbon contenu.

Procurez-vous

une

Chaufferette Electrique

Légère, portable, peut être transportée n'importe où et vous assure la chaleur là où vous en voulez. Il suffit de visser la fiche de contact dans la douille d'une lampe seulement électrique ou toute autre prise de courant et une chaleur bienfaisante envahira l'appartement.

Prix au Comptant seulement

\$ 5.²⁵

ou 75c. comptant et 50c. par mois pendant 10 mois.

Southern Canada Power Company Limited



"Appartenant à ceux qu'elle sert"

Argent à prêter sur stocks, meubles, commerces, fermes, et autres valeurs.

Ecrivez pour informations. Service rapide, confidentiel.

UNION MERCANTILE AGENCY
20 ST-JACQUES - CH. 35
MONTREAL.

nées, et je n'ai plus eu de retour de la maladie depuis. Je fais cette déclaration espérant que cela sera utile pour d'autres."

Vous pouvez vous procurer ces pilules chez tout marchand de remèdes ou par la poste à 50 cents la boîte de The Dr. Williams Medicine Co., Brockville, Ont.

—Rien certainement n'est plus beau que de mourir après avoir connu tout ce qu'on peut connaître ici-bas, Dieu, son Christ, son Eglise ; mais cette pensée ne doit pas venir par un côté de l'âme ; il faut qu'elle arrive par le côté le plus lumineux et le plus serein, comme le soleil de l'Orient.

—Si vous voulez qu'on pense à vous après votre mort, pensez aux vôtres tous les jours de votre vie.

"LE CLAIRON"

Journal Hebdomadaire publié à St-Hyacinthe tous les vendredis au N° 173 rue Girouard, par L'imprimerie Yamaska

ABONNEMENT

A St-Hyacinthe (livré à domicile) et aux Etats-Unis, par année \$2.50
Ailleurs au Canada 1.00
3 cents le numéro.

En vente chez MM. St-Jean & Frères et H. Barré, marchands de journaux.

VOTRE JOURNAL VEUT PUBLIER VOS NOUVELLES.

Vos nouvelles, s'il vous plaît. Noées de diamant, d'or, d'argent, de cristal, de bois ou de ferblanc, anniversaire de naissance, fêtes familiales, nous voulons tout. Vous recevrez des visiteurs du Canada ou des centres de la Nouvelle-Angleterre, vous faites vous-mêmes des voyages en auto ou en chemin de fer, donnez-nous un coup de téléphone pour le faire savoir. Pour vos soirées de famille, un mot de votre part pour nous communiquer les détails de la fête.

Et tout cela, c'est gratuit ; la publication de vos nouvelles ne vous coûte rien, car c'est votre journal, et vous aurez vous-mêmes acquis des titres à notre reconnaissance, car vous serez nos collaborateurs.

Sans gêne, donc, donnez-nous des nouvelles, beaucoup de nouvelles ; c'est gratis pour les abonnés, bien entendu.

Le Clairon, 173 Blvd Girouard
Tél. 143.

PACIFIQUE CANADIEN

ACHETEZ

VOS

BILLETS

CHEZ

J. E. MORIN

Agent — Téléphone 70

23½ Rue Laframboise
P. S. — Privilège de voyager par Canadien National jusqu'à Montréal et prendre le Pacifique Canadien ensuite.

Sur demande M. Morin accompagnera les passagers à Montréal et s'occupera des transferts, etc.

DES MILLIERS

DE MERES

N'EMPLOIENT PAS D'AUTRE REMÈDE.

Les Pastilles Baby's Own sont le remède idéal pour les bébés et les jeunes enfants.

Les mères canadiennes sont célèbres pour les soins qu'elles donnent à leurs petits enfants — la santé du bébé est le plus jalousement gardée et la mère est toujours sur ses gardes pour un remède qui est efficace et en même temps absolument sûr. Des milliers de mères ont trouvé un tel remède dans les Pastilles Baby's Own et une foule d'entre elles n'emploient rien autre chose pour les maladies de leurs tout petits. Parmi elles il y a Mme Howard King, de Truro, N.-E., qui dit : "Je puis fortement recommander les Pastilles Baby's Own aux mères de jeunes enfants car je ne connais rien pour les élever pour les tout petits."

Les Pastilles Baby's Own sont vendues par les marchands de remèdes ou par la poste à 25 cents la boîte de The Dr. Williams Co., Brockville, Ont.

ANNONCEZ dans LE CLAIRO

CHEMIN DE FER NATIONAL DU CANADA

Changement d'horaire en effet dimanche le 26 septembre.

Train No. 16 de Richmond à 11.13 a.m. tous les jours de Richmond à Portland continuera sur le même horaire qu'à présent excepté le dimanche.

Train No. 116 de Montréal 8.20 a.m. le dimanche seulement quittera Montréal à 8.55 a.m. le dimanche seulement direct pour Portland environ 35 minutes plus tard que l'horaire actuel.

Train No. 17 laissant Portland à 7.45 a.m. tous les jours sera en opération tous les jours excepté le dimanche sur le même horaire qu'à présent jusqu'à Richmond et arrivera Montréal 6.20 p.m.

Train No. 117 laissera Portland pour Montréal à 8.15 a.m. le dimanche seulement Sherbrooke 4.50 p.m. St-Hyacinthe à 7.05 p.m. et arrivera à Montréal à 8.35 p.m.

Train No. 43 tous les jours de Richmond à Montréal circulera tous les jours dimanche excepté.

Train No. 24 Montréal à Ste-Rosalie quittera Montréal à 12.10 p.m. excepté le dimanche au lieu de 11.10 a.m. tout les jours.

Train No. 23 de St-Hyacinthe à 1.45 p.m. excepté le samedi et le dimanche partira à 2.45 p.m. tous les jours excepté le dimanche.

Train No. 38 de Montréal à 4.15 p.m. excepté le samedi et le dimanche quittera Montréal pour Ste-Rosalie à 6.10 p.m. excepté le dimanche.

Train No. 37 de St-Hyacinthe à 6.05 a.m. excepté le dimanche pour Montréal quittera St-Hyacinthe 7.13 a.m. tous les jours excepté le dimanche.

Train No. 140 de Montréal 12.45 p.m. le samedi seulement et le train No. 39 le dimanche seulement 7.30 de St-Hyacinthe seront annulés.

Train No. 34 quittant Montréal 10.40 p.m. tous les jours pour Québec quittera Montréal à 11.20 p.m. et arrivera à Québec 7.10 a.m. Ce train fera raccordement à Richmond avec No. 15 arrivant de Portland 2.20 a.m.

Train No. 33 quittera Québec à 11.20 a.m. tous les jours au lieu de 11.40 arrivera à Montréal à 7.15 a.m. raccordant à Richmond avec le train No. 14 pour Portland à 3.20 a.m.

Pour informations et plus amples renseignements adressez-vous à J. P. Lazure chef de gare, où à E. O. Picard agent pour la ville, téléphone 354, 35 Laframboise.



Une friction de la région douloureuse avec une solution de "Minard's" et d'eau tiède procurera un soulagement immédiat.

On recommande aussi le "Minard's" pour les entorses, contusions et foulures.

62F

LINIMENT
TRIOMPHE DE LA DOULEUR
MINARD

Le monde est rigoureux dans ses jugements; il ne pardonne rien; telle est son opinion sur les femmes; il les croit vaines, frivoles, susceptibles, et cependant il les adore, il les encense. Quel fondement faut-il donc faire sur cette monnaie courante qu'on appelle compliment ?

—Celui qui ne fait pas le bien, quand il le peut, fait le mal.

"LUXOR"

ou
LA VALLEE DES ROIS
L'oeuvre magistrale de
M. Henri MIRO.

**"Maman anticipe mes visites par téléphone"**

disait Hélène à son mari.

"Tu as eu une idée géniale, Luc, quand tu me disais de faire alterner mes lettres à maman par des appels à longue distance.

"Tu sais, elle me manque beaucoup et elle fut on ne peut plus contente d'entendre ma voix. Nous avons parlé de choses et d'autres — et réglé plus de questions dans une conversation de trois minutes que dans vingt lettres.

"Et c'est bien plus facile que d'écrire!

"Nous sommes si satisfaites toutes deux qu'à l'avenir je l'appellerai tous les mercredis."

Pour combler ces vides inévitables, rien n'égale une conversation occasionnelle par longue distance.

Durant quelques minutes les distances sont supprimées et vous êtes en tête-à-tête avec ceux qui vous sont chers.



145 F

"LUXOR" ou "La Vallée des Rois", composition musicale de M. Henri Miro, est la description des événements qui se sont déroulés en Egypte depuis que les savants anglais ont voulu connaître les secrets de l'ancienne civilisation égyptienne en mettant à sac les tombeaux des Pharaons. Ce sujet a fait verser beaucoup d'encre, et les journaux du monde entier ont relaté ces faits avec des illustrations qui ont suscité la curiosité universelle. Il appartient à M. Henri Miro, le compositeur espagnol qui demeure parmi nous depuis nombre d'années, de faire revivre musicalement les scènes dramatiques qui se sont déroulées durant les fouilles de ces tombeaux, désormais fameux. Le compositeur tout en respectant la légende, qui veut que le repos des rois d'Egypte soit éternel, décrit dans son oeuvre tous les détails qui ont amené la découverte des grandes richesses et trésors artistiques ayant appartenu aux Pharaons.

Cette oeuvre est le résultat de plusieurs mois de travail. M. Miro a eu recours à toutes les ressources de l'art musical moderne; tout en conservant sa personnalité latine, l'orientalisme qui s'attache à ces légendes égyptiennes est interprété avec un réalisme parfait. La note populaire a été complètement éliminée et le style classique romantique domine dans toute l'oeuvre qui se divise en trois parties.

La première a pour titre : *Profanation*.

La deuxième : *Réveil, Danse et Prière des Momies*.

Et enfin la troisième : *Vengeance*.

Cette suite d'orchestre sera publiée dans "La Lyre". Le numéro de septembre contiendra *Profanation*, réduction pour piano par l'auteur. Les deux autres parties seront publiées dans les numéros Octobre et Novembre 1926. Le distingué compositeur et critique musical québécois M. Léo Roy a bien voulu écrire quelques commentaires sur cette oeuvre qui, nous en sommes certains, aideront nos lecteurs et interprètes à juger du réel mérite de la composition de M. H. Miro.

LA "TROU- BLANTE" VER- TU DU MIEL.

Par Victor DUMAS.

La vertu du miel partage avec la "loi" cette particularité que: "Nul n'est censé l'ignorer". Cependant, lorsque M. Tout-le-Monde a déclaré: "Le miel c'est bon pour le rhume", il croit avoir tout dit. C'est pourquoi, s'il advient que ces yeux tombent, par hasard, sur telle réclame qu'on voit à l'étalage de telle maison d'alimentation où peut se lire, par exemple: "Le miel fortifie et rafraîchit l'intestin de l'enfant, aide la croissance de l'adolescent, donne de l'énergie à l'adulte, prolonge l'existence du vieillard", le commun des mortels, dis-je, esquisse un sourire dont le scepticisme signifie qu'il se croit en présence de quelques galéjade d'apiculteur se doublant d'un méridional. Et pourtant !...

Ici même, j'ai cité, sur la valeur alimentaire et thérapeutique du miel, des expériences et des conclusions qui émanaient de personnalités dont les droits à notre considération étaient autres que le titre d'apiculteur ou celui de gascon. La théorie des vitamines, celle de la flore intestinale, les propriétés de

sels et de l'acide formique sont d'un scientisme récent et du meilleur aloi. Elles suffisent à expliquer les vertus du miel, qui dépassent le banal adoucissement de la gorge.

Elles suffisent à faire admettre l'anecdote connue, d'après laquelle Jules César, dinant avec Pollio Rumilius, pour fêter l'anniversaire de sa centième année, lui demanda quel moyen il avait employé pour conserver sa vigueur de corps et d'esprit. "Intérieurement par le miel, extérieurement par l'huile" lui répondit Pollio. On sait aussi, d'après Hérodote, que les Egyptiennes prenaient du miel, à leur déjeuner du matin, pour acquérir ou conserver une poitrine luxuriante, et que les hétaires, courtisanes de la Grèce antique, l'employaient dans leurs fards pour effacer les rides du visage et donner à leur peau souplesse et velouté. On savait encore... mais, vraiment, je ne savais pas ce que nous apprend certain passage du discours prononcé au Sénat, à propos de la modification de l'article 17 de la loi du 21 juin 1898 du Code rural, par M. Beaumont, rapporteur de la commission d'agriculture. L'honorable sénateur n'est pas, que je sache, un marchand de miel. Qu'on permette donc d'extraire de son rapport les passages suivants:

"Depuis l'antiquité la plus reculée, le miel et l'hydromel ont joui de la plus haute considération: "desserts des rois, vins des dieux", sont des qualificatifs qu'on retrouve à chaque page de la littérature ancienne.

"Nous ne saurions en être surpris, quand on pense que ce produit est constitué par des éléments recueillis sur le point de concentration des forces vitales de la plante, la fleur.

"Cet aliment merveilleux, agréable, complet, d'assimilation incomparable, justifie déjà une partie de ses vertus par sa composition chimique.

"L'analyse a dévoilé sa grande teneur en glucose et evulose (80%), directement incorporés par notre système digestif, et aussi une quantité appréciable: d'acide phosphorique, 0 gr. 125%; de chaux, 0 gr. 224%; et de fer, 0 gr. 166%, principes minéraux indispensables au développement et à l'entretien de notre organisme. Je dois citer également l'acide formique 0 gr. 14%, auquel le miel doit son

action antiseptique sur l'intestin.

"A l'appui de ce pouvoir microbicide, il me suffira de rappeler l'expérience qui a porté sur le virus de la fièvre typhoïde. L'incorporation de miel dans un bouillon de culture tout spécialement préparé pour l'ensemencement du bacille d'Ebert, l'empêche de s'y développer, comme il le détruit dans un milieu où déjà il a évolué. Cette action nous explique l'influence thérapeutique, si heureuse, du miel dans certaines maladies infectieuses de la gorge et du système digestif.

"Nous savons, d'autre part, que le réactif chimique et le microscope, qui ont projeté tant de clarté dans les connaissances humaines, n'ont pas jusqu'ici permis de déceler tous les éléments constitutifs de la matière. Les vitamines, par exemple, contenues dans certains aliments: le lait, le vin, les graines de céréales, de nombreux fruits, n'ont jamais été perçues autrement que par leur effet; or, le miel contient ces vitamines, il les contient à forte dose, et je suppose qu'il renferme autre chose encore. Voici pourquoi:

"Je le pense en voyant l'abeille s'introduire dans les parties les plus intimes de la fleur afin de puiser dans les nectaires pour en extraire la partie constituante essentielle du miel: le nectar. Les nectaires sont des glandes à sécrétion situées dans la zone d'implantation des organes de reproduction de la plante: étamines et pistils. Qui nous interdit d'établir

une comparaison entre ces sécrétions et celles des glandes animales similaires, dont les propriétés toniques reconstituantes et rajeunissantes ont été mises souvent en évidence de nos jours par d'illustres physiologistes ou d'éminents chirurgiens? Ainsi peut s'expliquer et se justifier l'hommage troublant que l'homme rend au miel depuis tant de siècles."

L'hommage troublant... Ah! qu'en termes enveloppés de prudence sénatoriale ces choses-là sont dites! L'honorable M. Beaumont ne nous annonce pas tout crûment que le miel a la propriété de remplacer — et combien plus agréablement — la fameuse greffe de glandes de singe du docteur Voronof, greffe capable, comme on le sait, de rendre au vieillard sa virilité d'antan. J'avoue que cela m'a rempli à première lecture d'un certain étonnement. Etonnement assez bref, d'ailleurs, car en y réfléchissant, en me remémorant certains faits, en pensant à la longévité, à la verdeur des apiculteurs renommés (dont le dernier disparu, je crois, le docteur Miller—Etats-Unis—avait 90 ans), je me suis dit qu'il n'y avait, en somme, dans l'hypothèse de M. Beaumont rien qui ne concorde avec les faits.

Les diverses propriétés de la matière sont loin d'être entièrement découvertes. Celle qui l'a été récemment, la radioactivité, devrait nous être un avertissement de plus sur l'immensité de ce qui reste à découvrir, sur la faiblesse de nos moyens d'investigation, sur



Demeurez fort en donnant à votre corps la nourriture qu'il lui faut. DOW CROWN STOUT vous donnera plus de résistance, et vous fortifiera. C'est un breuvage délicieux et vivifiant.

DOW

CROWN STOUT

Produit de la fameuse brasserie Dow

Nouvelle Epicerie

Chez

PHILIPPE LASSONDE

(En face de la Station de Police)

Ouverture : **Mercredi, 6 Octobre, 1926.**

Lisez. — Ceci vous intéressera.

Mes marchandises sont toutes fraîches, choisies avec goût et à des prix très bas pour la qualité des articles que je tiens. Je veux donner entière satisfaction tant au prix qu'à la qualité connus.

Je ne suis pas un inconnu pour St-Hyacinthe, étant donné que j'ai tenu épicerie durant dix années consécutives sous le nom de "Lassonde Frère Ltée", au No. 141 Cascadés et que le public m'a accordé une très large part de sa clientèle dont j'étais fier et reconnaissant.

Maintenant j'espère revoir mes clients d'autrefois et en plus les nouveaux seront les bienvenus.

Tél. 160

PHILIPPE LASSONDE

l'étroitesse de notre imagination pour la conception de l'inconnu. Qui dont pourrait affirmer, sans s'exposer au démenti de la science de demain, que le miel ne possède pas telle des propriétés qu'on lui attribua dans l'antiquité ou qu'on lui découvre aujourd'hui. Qui sait, si par d'obscures lois, une substance préparée au centre d'une intense atmosphère d'énergie physiologique, telle que présente celle de la ruche au moment de la récolte, qui sait si cette substance n'est pas capable de restituer à l'organisme, sous de certaines conditions biolo-

giques, une partie de cette énergie?

Le fait que la constatation de certains phénomènes est due à l'empirisme, et qu'ils n'ont pas été expliqués par la science moderne, ne peut constituer un argument décisif de négation. Ils ne sont pas rares ces phénomènes, demeurés longtemps douteux ou niables, que la science finit par expliquer sans les avoir jamais prévus. Et la vraie science ne s'en trouve point humiliée.

Note: La province de Québec produit le miel de plus doux et le plus succulent au monde.

EXCURSION

Par le Chemin de Fer

NATIONAL DU CANADA

Pour la représentation de "LA PASSION"

DRUMMONDVILLE A ST-JEROME

Dimanche, 10 Octobre 1926

SERVICE DE TRAIN ET PRIX DES BILLETS

ALLER

	HEURE NORMALE	ADULTES	ENFANTS
Dép. Drummondville	8.08 A.M.	\$3.45	\$1.75
Sainte-Germaine	8.19 A.M.	3.35	1.70
Saint-Eugène	8.34 A.M.	3.10	1.60
Bagot	8.46 A.M.	2.90	1.50
St-Georges	9.00 A.M.	2.80	1.45
Saint-Hyacinthe	9.23 A.M.	2.60	1.35
Saint-Hilaire	9.51 A.M.	2.05	1.00
Beloeil	9.55 A.M.	2.00	1.00
Saint-Basile	10.05 A.M.	1.90	.95
Saint-Lambert	10.25 A.M.	1.60	.80
Arr. Montréal	10.45 A.M.		
Dép. " "	11.10 A.M.	1.20	.60
Arr. Saint-Jérôme	12.40 P.M.		

RETOUR

Dép. Saint-Jérôme, aussitôt que possible après la représentation.

Le train passera dans le tunnel sous le Mont-Royal.

LES BILLETS SERONT BONS POUR ALLER et REVENIR LE MEME JOUR.

CAUSES DE RECEPTION....

Suite de la page 5

brouillages inductifs, n'est responsable que d'une minime fraction des "troubles" qui lui sont imputés — il est cependant un cas où les fils du réseau peuvent causer du brouillage, c'est lorsque ces fils touchent à des branches ou à des feuilles et qu'il pleut. Il se produit alors des étincelles qui réagissent sur les postes récepteurs d'une façon fort désagréable, mais qu'on ne saurait empêcher à moins d'ébrancher les arbres qui occasionnent la petite commotion électrique, invisible, mais tout de même fort désagréable par ses effets sur les postes de réception.

STERILISONS LES COUCHES DE TABAC

EN AUTOMNE

(Notes des fermes expérimentales)

La stérilisation du terreau des couches de semis n'est pas nouvelle ; elle est pratiquée depuis longtemps par les planteurs. Cette stérilisation se fait au moyen de la vapeur ou des ingrédients chimiques. L'emploi de la vapeur pour cela offre certains avantages sur

les ingrédients chimiques, mais il faut avoir sur la ferme un engin à traction ou une bouilloire ordinaire de huit à dix chevaux-vapeur. Non seulement la vapeur débarrasse le sol des germes de maladies qu'il peut contenir, mais elle détruit aussi toutes les graines de mauvaises herbes et rend assimilable une plus grande partie des principes fertilisants que renferme le terreau. Pour toutes ces raisons, les plants poussant sur terreau stérilisé par la vapeur font une végétation plus rapide et sont prêts à être transplantés plus tôt.

Il n'est pas toujours facile de faire cette stérilisation au moment voulu au printemps ; on est toujours très pressé à cette époque, et, du reste, le nombre de bouilloires à vapeur est limité. Depuis quelques années, nous avons l'habitude, au Service des tabacs des fermes expérimentales, de stériliser une partie de nos couches de semis à la station de Harrow en automne, et nous avons pu comparer la pousse des plants sur ces couches avec celle des couches stérilisées le printemps suivant. Nous avons trouvé que les couches stérilisées en automne sont tout aussi bonnes que les couches stérilisées au printemps, à condition qu'elles soient tenues bien recouvertes après le traitement.

Les précautions à prendre sont les mêmes qu'au printemps. Il est essentiel tout d'abord que la stérilisation soit parfaitement exécutée, c'est-à-dire qu'il faut maintenir une pression d'au moins cent

ENTREFILETS....

Suite de la page 1

ministère désirait trouver de l'emploi aux immigrants de choix avant de les inviter au Canada. Evidemment le Canada jouit d'une prospérité reconnue et applaudie par les bulletins de commerce de nos grandes institutions financières et des maisons étrangères. Mais plutôt que de lancer à l'aventure dans le Sahara nos charmants confrères d'outremer, il vaut mieux travailler dans leur intérêt et dans le nôtre en leur ouvrant dans notre Dominion des débouchés où ils pourront utiliser à profit leurs énergies au lieu de nuire et d'incommoder ou d'être l'objet d'une spéculation peu enviable sur certaines terres de l'Ouest.

En somme, il est vrai qu'une Conférence Impériale n'oblige pas nécessairement les Dominions, mais à l'heure actuelle où l'Angleterre sent frémir ses bases sous le choc des différents économiques, il importe que les représentants des Dominions se tiennent au courant des meilleurs moyens à prendre pour établir leur parfaite autonomie et coopérer intelligemment à la grandeur et à la prospérité de l'Empire Britannique, auquel ils sont tous heureux et fiers d'appartenir.

L. L.

livres de vapeur pendant une période de vingt-cinq à trente minutes. Dès le traitement terminé, on construit les cadres des couches et on les recouvre de châssis ou d'autres matériaux qui empêchent les graines de mauvaises herbes et la terre contaminée d'entrer dans les couches stérilisées. On tient cette couverture sur la couche jusqu'au moment de semer la graine de tabac au printemps ; on amebuilt alors le terreau et on l'ensemence de la manière habituelle.

Nous recommandons donc aux planteurs qui cultivent beaucoup de tabac ou à tous ceux qui sont établis dans des districts où la culture du tabac est générale, de stériliser au moins une partie de leurs

couches en automne, pour économiser du temps au printemps et pour être sûr d'avoir une partie des couches prêtes à ensemençer le plus tôt possible.

— On est maître encore des paroles qu'on n'a pas prononcées, mais on est l'esclave de celles qui se sont échappées.

— Le cœur est fait pour aimer, tout comme les yeux sont faits pour voir. Or, n'aime qu'une seule personne, mais, aime-la de cet amour qu'avait Jésus pour son Eglise. Aime-la jusqu'au sacrifice.

Moreno.

PETITES ANNONCES

VENTE A L'ENCHERE

une belle propriété de 4x30 arpents appartenant à M. Charles Lussier sera vendue à l'enchère, à St-Bar-nabé, dans le rang de St-Amable, lundi le 11 octobre, à 11 heures de l'avant-midi. Cette propriété est située à 20 arpents du village. Conditions des plus faciles. If A. MORIN, Encanteur.

PEINTURE ET VERNISSAGE

D'AUTOS ET DE VOITURES, Etc. Travail de première classe à des prix défiant toute compétition. Ouvrage garanti. ARTHUR LEMIEUX Tél. No 444w. 21 Rue Crevier. Laprovidence. 4d-1a.

A LOUER

A louer un des plus beaux logements de la ville, celui anciennement occupé par M. T.-D. Bouchard, coin des rues Girouard et Larocque. S'adresser aux bureaux du Clairon.

LOGEMENT A LOUER

Un joli logement de 7 appartements chauffé, chambre de bain, chauffage à l'eau chaude. A bonne condition. S'adresser à 279 Cascades, Tél. 167. 17-24s—1-80

PROPRIETE A VENDRE

M. Valmore Dussault offre en vente sa propriété située au No. 8 rue Ste-Anne. Maison en très bon état avec système à eau chaude, installation pour poêle électrique et radio et vaste cour. Téléphone résidence No. 217w téléphone bureau No. 245. jno

NOUVELLE AGENCE

M. R. A. St-Germain, Représentant de la Compagnie "Bross Fuller". No. 21, rue St-Simon, Saint-Hyacinthe. 24s—1-8-15-22o.

SUCCESSION AIME AMYOT

St-Hyacinthe. Les créanciers de cette succession, ou ses débiteurs, sont priés de produire leurs réclamations ou d'acquiescer leurs redevances sans retard au bureau de Horace St-Germain, Notaire, 93 rue Mondor. M. A. David, N. P., Ernest J. Chartier, Exécuteurs-testamentaires. St-Hyacinthe, 23 septembre, 1926. 24s—1-80.

CHAMBRES ET PENSION

L'idéal vous est offert pour les chambres et pension de première classe, chez Mme Théberge, 221½ rue Cascades, St-Hyacinthe.. 8-15o.

SYSTEME D'ECLAIRAGE

Delco (de 50 lampes) en parfaite condition ayant 5 années d'opération seulement. Adressez-vous à Paul Dufaul, Ste-Hélène de Bagot ou au "Clairon". 8-15-22-29o.

Pensionnat de la Maison-Mère

Présentation de Marie Saint-Hyacinthe.

Leçons d'Art Culinaire

LE VENDREDI A 9.30 H.S.

Pour DAMES et jeunes FILLES

Les personnes qui désirent assister à ces leçons sont priées d'apporter un cahier et un tablier

ENTRÉE: Parloir des élèves

CONDITIONS: Leçon et diner .75

Leçon sans le diner. .35 (payables après chaque leçon)

MORIN & MORIN

NOTAIRES

et

AGENTS d'ASSURANCES

Syndic autorisé en vertu de la Loi des faillites

159 Girouard — St-Hyacinthe
René Morin Henri Morin

A. DELAGE

Avocat

9 St-Denis : St-Hyacinthe

2j. 1926

TEL. 336

DOCTEUR

L.-P. COUTURE

SPECIALISTE

Maladies des YEUX, des OREILLES, du NEZ et de la GORGE

191 rue Girouard, ST-HYACINTHE
Qué.

26f. 1927

DR P. OSTIGUY

SPECIALISTE

Maladies des Yeux, des Oreilles, du Nez et de la Gorge.

255 rue Sherbrooke Est, Montréal
Tél. Est 5684

Tél. 655

S. CAOUCETTE

Entrepreneur - Maçon

Spécialité : PLATRIER ET BRIQUETIER.

BRIQUE et ROCK-WALL A VENDRE.

Ouvrage garanti à prix modérés.

38 rue Concorde, - St-Hyacinthe.

29j. 1927

ENGINS A GAZOLINE A VENDRE

Engins à gazoline de 3 à 12 forces, de toutes sortes, à vendre ou à échanger. Conditions de paiement faciles. Aussi réparations à br prix. S'adresser à M. Arthur Pélquin, St-Thomas d'Aquin, Comté de St-Hyacinthe. 23oct.-1 s

MACHINE A SABLER

M'étant procuré une machine à sabler les planchers, j'invite cordialement les personnes qui auraient des travaux de ce genre à faire exécuter de me les confier. assurant d'avance, une entière satisfaction.

E. A. GENDRON, 244 Cascades. jno.

PROPRIETE A VENDRE

Bâtisse en brique, 2 logements, rue Delorme. Termes faciles. S'adresser à 107 rue Ste-Marie. jno

TROUVE

Un pneu "Balloon" pour camion. Pourra être réclamé au No. 10 rue Morisson, en payant les frais de l'annonce. 1-8-15o.

A LOUER

Un joli logement de 5 appartements à louer. Pour informations s'adresser au No. 126 rue Bourdages. If.

A LOUER

Un joli flat avec garage. S'adresser à 97 rue Girouard. 8-15-22-29o.